L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 AVRIL 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 33, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 14 AVRIL.

BULLETIN EUROPEEN.

Nous avons reçu hier nos journaux apportés par le *Baltic* : ils vont jusqu'au 24 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 22 pour le continent.

Les conférences de Vienne ont marché d'une manière assez satisfaisante jusqu'à ce moment, mais il n'est permis de rien conclure de ce début. Le troisième point sera probablement la pierre d'achoppement. On dit que toutes les puissances représentées aux conférences ne sont pas animées au même degré du désir de la paix. Si les négociations sont subordonnées à la marche des opérations militaires, elles ne seront pas closes de si tôt.

Le *Times* de Londres dit que les membres du Congrès se sont engagés solennellement à ne rien dévoiler de ce qui se passera au sein de la Conférence. Les journaux de Vienne ont été invités—et on sait qu'en pareil cas une invitation est un ordre—à garder le plus profond silence. Afin de mieux garder le secret, il a été décidé que même les nouvelles inexactes insérées par la presse étrangère ne seraient pas contredites.

La nouvelle de la mort du czar Nicolas a produit un immense effet à Constantinople. Là, comme en occident, la première impression a été que cet événement devait faciliter les négociations de paix.

Une dépêche de St-Pétersbourg annonce, d'après un rapport du général Osten-Sacken, que dans la nuit du 11 mars les Russes ont élevé une nouvelle redoute à environ 300 toises en avant de celle du bastion Korniloff.

Une discussion ou plutôt une conversation intéressante a eu lieu dans une des dernières séances de la Chambre des Lords, en Angleterre, au sujet de l'attitude de la Prusse dans la grande question qui se débat en Europe. C'est lord Lyndhurst qui a interpellé les ministres sur ce point, et lord Clarendon, chef du Foreign-Office, qui a répondu au nom du cabinet. Celui-ci a exprimé le regret des hésitations de la Prusse; mais il a ajouté que les négociations n'étaient pas rompues avec cette puissance, que tout espoir d'accord entre elle et les alliés n'avait point encore disparu et que de nouvelles propositions avaient été faites à la Prusse après l'ouverture des conférences de Vienne.

Une dépêche de Copenhague, en date du 19 mars, publiée par le *Daily News*, dit que le Tolkething venait de voter à l'unanimité le projet de mise en accusation de tous les membres du dernier cabinet, sauf M. Reventlow-Criminil.

Le différend austro-suisse est enfin aplani. Une dépêche télégraphique officielle, arrivée à Berne le 19 mars, annonce qu'un arrangement a été conclu ce jour-là à Milan, et que les délégués de la Confédération étaient même déjà à la veille de partir de cette capitale même pour aller soumettre cet arrangement à la ratification des autorités compétentes.

On se rappelle qu'une dépêche de St-Pétersbourg a parlé d'une affaire qui aurait eu lieu le 3 mars sous les murs d'Eupatoria. Huit escadrons de cavalerie turque ont été anéantis. Les Russes repoussés d'Eupatoria, qu'ils avaient, de nouveau attaqué, étaient en pleine retraite, et la cavalerie turque s'étant mise à leur poursuite est tombée dans une embuscade.

Les Russes se sont fortifiés à Sébastopol d'une manière formidable, mais, d'autre part, on dit les alliés en mesure de foudroyer la partie sud de la ville, quand ils rouvriront le feu, de façon à ce qu'en cinq jours ce ne soit plus qu'un monceau de décombres. Rien ne fait prévoir encore la date à laquelle ces terribles batteries devront tourner toutes contre la ville.

L'empereur a passé en revue, le 20 mars, à Paris, dix mille hommes de troupes d'élite qui devaient recevoir leurs drapeaux. Louis-Napoléon leur a adressé l'allocution suivante :

« Soldats, l'armée est la véritable noblesse de « notre pays, elle conserve intactes d'âge en « âge les traditions de gloire et d'honneur na- « tional. Aussi votre arbre généalogique le « voici (Sa Majesté montre les drapeaux) il « marque à chaque génération une nouvelle vic- « toire. Prenez ces drapeaux; je les confie à « votre honneur, à votre courage et à votre pa- « triotisme. »

La revue, dit un correspondant, a été des plus brillantes; on comptait environ dix mille hommes de troupes, guides, grenadiers et voltigeurs, gendarmerie impériale, &c. Tous les soldats étaient en grande tenue de campagne avec leurs effets de campement sur le sac. L'impératrice était au balcon ainsi que les membres du corps diplomatique et une quantité de personnages de distinction, tous les ministres en frac, mais avec leurs décorations, on remarquait parmi les étrangers présents à cette solennité, le général de Wedell et le général autrichien de Crenneville.

Le ministre de la marine et des colonies, dit le *Moniteur*, a reçu de M. le vice-amiral Bruat un rapport daté du 27 février, d'où le passage suivant est extrait :

« Le capitaine du *Fulton*, M. le lieutenant de vaisseau Le Bris, que j'avais envoyé au mouillage devant Kertch, est revenu ce matin à Kamiesch; de concert avec le capitaine Giffard, commandant le vapeur anglais le *Léopard*, il opère une reconnaissance sur Anapa et sur Katla.

« Le *Fulton*, en gouvernant sur Katla, suivait la côte à petite distance; il a aperçu que quelques postes de Cosaques qu'il avait vus, lors de sa première visite devant Kertch. Le *Léopard*, qui se dirigeait sur Anapa, découvrit, en passant devant la petite ouverture par laquelle les eaux du lac Kouban se jettent dans la mer Noire, une colonne russe qui cheminait sur la langue de sable formant la séparation du lac et de la mer. Des obus du *Léopard* purent bonne en fuite, et les canots du *Léopard* purent jeter à terre des hommes armés qui détruisirent quelques maisons et brûlèrent un approvisionnement assez considérable de vivres. Ils trouvèrent également sur ce point 4 canons de 24, dont 2 en bronze, et 2 affûts de côte ou bouche de fer. Le froid excessif et la neige qui tombait avec abondance obligèrent le capitaine du *Léopard* à rappeler ses canots et à retourner au mouillage de Kertch, où, le soir même il rencontrait le *Fulton*.

« Dans la nuit du 23 au 24, les deux bâtiments se trouvèrent entourés de glaces; ils purent cependant appareiller à six heures du matin; deux heures et demie après, ils étaient devant l'entrée du lac. Le capitaine Le Bris se chargea de tenir à distance un parti de Cosaques. le *Fulton* s'approcha de la côte, chassa les cavaliers du village situé sur les bords du lac, et ses obus parvinrent à mettre le feu aux maisons qui étaient encore couvertes de neige.

« Pendant ce temps, les canots tambours du *Léopard*, armés en guerre, refoulaient du côté d'Anapa une compagnie d'infanterie qui semblait se diriger vers Tauran.

« Maîtres des deux côtés du lac, les équipages opérèrent alors un débarquement qui détruisit tout ce qui se trouvait sur ce point : dix canons de 24, fondus en 1850 et en 1851, furent mis hors de service, ou approvisionnement de bis cuit fut livré aux flammes, ainsi que le matériel des affûts et des voitures.

« J'ai beaucoup à me louer de l'activité et de l'intelligence déployées par M. le capitaine Le Bris dans cette croisière, ce jeune officier a déjà servi activement l'été dernier dans la Baltique. »

Lord Panmure a reçu la dépêche suivante de lord Raglan :

« Sous Sébastopol, 27 février 1855.

« Milord, il paraît que samedi soir, l'ennemi a coulé encore trois ou quatre navires de guerre dans le port, sur la ligne en dedans de la barre que les premiers étaient en dehors, et il résulte de l'examen le plus attentif fait hier, qu'il y a maintenant quatre barrières à l'entrée de la rade, deux composées de barrages et deux de navires coulés.

« Le seul mouvement de l'ennemi depuis ma dernière lettre est la marche d'une troupe d'infanterie et d'artillerie des environs de Baktshi-Serai vers la Tschernaia. Il a aujourd'hui sur cette rivière, près de Chagouna, cinq canons et plusieurs centaines d'hommes.

« Le temps a été beau ces trois derniers jours, la neige disparaissait peu à peu et le sol devenait plus sec.

« L'ennemi a repris le terrain sur lequel a eu lieu le combat entre les Français et les Russes, samedi matin avant le jour, et il avance rapidement dans la construction d'un ouvrage qu'il établit sur ce point.

« Agreez, etc. « RAGLAN »

On lit dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 27 février (11 mars) :

Le dernier bulletin des opérations devant Sébastopol annonçait que nos troupes avaient commencé à construire une redoute sur le versant du mont Sapoune, qui forme le côté droit de la baie du Carénage.

Il résulte du rapport de l'aide-de-camp général prince Mentschikoff, en date du 17 février (1er mars), qui vient d'arriver, que la construction de cette redoute a été entièrement achevée et que, dans le but de mieux encore davantage aux assiégeants, on a commencé, dans la nuit du 16 au 17, à construire, en avant de la première, une seconde redoute au dessus de la baie de Saint Georges.

Nos travaux de nuit ne furent pas aperçus par l'ennemi et le feu de mousqueterie ouvert de ses logements à la pointe du jour ne pouvait plus déjà nuire à notre entreprise.

D'après le nom des régiments qui les ont élevées, ces deux redoutes s'appellent, la première, redoute de Selenghinsk, et la seconde, redoute de Volhynie.

Les galeries de mine de l'ennemi contre les fortifications de Sébastopol n'avancent pas.

Il ne s'est rien passé de remarquable devant Eupatoria. (*Invalide russe.*)

On lit dans la *Nouvelle Gazette de Prusse*, sous la date de Saint-Pétersbourg, le 8 mars :

«Depuis dimanche, le feu empereur est exposé en chapelle ardente au Palais d'Hiver. Le public est admis de 8 à 10 heures du matin et de 3 à 5 heures de l'après-midi. Le lit de parade est établi dans les appartements de la grande-duchesse Olga. L'embaumement a eu lieu sous la direction des professeurs Schultz et Gruber, professeurs à l'Académie médico-chirurgicale. Depuis mardi le cadavre est recouvert d'un drap bordé de franges d'or qui couvre tout le corps et la face. La décoration de la salle est simple. Trois prêtres sont près du cercueil et disent alternativement la messe. La foule est immense. Le séjour dans la chambre du deuil ne peut être que très-court; les pages de l'empereur prient poliment chacun des visiteurs de hâter le pas. Tous les Russes s'agenouillent, font un signe de croix et baisent le coin du poêle.

«Au haut du palais d'hiver se déploie déjà le pavillon impérial avec le chiffre de l'empereur Alexandre. Un discours de S. M. aux sénateurs a produit sensation. Il leur a dit que depuis 10 ans il a eu part à toutes les affaires du gouvernement et à tous les projets de l'empereur son père. L'empereur Alexandre a dû rédiger et lire en présence de l'empereur Nicolas le projet de Manifeste annonçant son avénement au trône.

«La santé de l'impératrice veuve Alexandra est beaucoup plus favorable.»

La fin de la séance du 15 mars et le commencement de la séance du 16 des Cortès espagnoles ont été marquées par un incident qui a produit une assez vive émotion. On discutait toujours la base de la Constitution nouvelle relative au Sénat, quand M. Collado, ancien ministre des finances, qui a été successivement remplacé d'abord par le marquis de Sevillano, puis par M. Mados, titulaire actuel, est venu déclarer qu'en dépit de la révolution de juillet, la Constitution de 1845 existait toujours à ses yeux. On comprend l'effet qu'ont dû produire ces paroles dans la bouche d'un ancien ministre d'Espartero. Les protestations se sont élevées de toutes parts, chacun faisant observer, non sans raison, à M. Collado que, si telle était son opinion, il n'aurait pas dû signer, en qualité de membre du premier cabinet du duc de la Victoire, le décret de convocation des Cortès constituantes, dont la mission était d'élaborer une Constitution nouvelle, précisément parce que celle de 1845 n'existait plus.

Cet incident se passait à la fin de la séance du 15, à laquelle le duc de la Victoire n'assistait pas. Mais au début de celle du 16, il est venu solennellement à l'Assemblée, à la tête de tout le cabinet, pour déclarer, comme l'avait déjà fait, la veille, le maréchal O'Donnell, et comme l'a fait ensuite, à son tour, M. Santa-Cruz, ministre de l'intérieur, que, dans la pensée du gouvernement, la Constitution de 1845 avait cessé d'exister le jour où l'armée et le peuple espagnols s'étaient levés pour renverser le régime que cette Constitution avait créé.

Les dernières nouvelles de Chine sont du 22 janvier. L'insurrection se propage de plus en plus. Une attaque dirigée contre Shangaï par les impérialistes soutenus par un détachement de marins français, a échoué par suite de la débandade des premiers. L'amiral La Guerre avait cru devoir intervenir ainsi pour protéger le consulat français de Shangaï. Plusieurs villes de commerce, Nankin notamment, ont été saccagées et pillées par les insurgés. Les impériaux ne se conduisent guère autrement; ils pillent de leur côté, et, sur mer, la piraterie complète le tableau. Il n'est pas brillant, comme on voit. Le 20 janvier, Canton avait été de nouveau attaqué par les insurgés, mais les impériaux tenaient toujours la ville.

On lit dans une lettre de Hong-Kong du 22 janvier, adressée au *Times* :

« Les Français ont livré assaut à la ville de Sanghaï, le 6 de ce mois, mais se sont retirés avec une perte de deux officiers et de 13 soldats. Ils ont eu, en outre, 4 officiers et 33 soldats blessés. Les officiers tués sont le lieutenant Durrun de la frégate *Jeanne D'Arc*, et l'enseigne Petit, du *Colbert*.

» On croit que cet échec n'amènera pas l'amiral La Guerre à renoncer à ses projets contre la place, et il attend l'arrivée du *Constantine* pour renouveler son attaque.

» Les forces anglaises et américaines ne sont pas intervenues, afin de ne pas manquer à la convention de neutralité qui a été conclue.»

L'IMPRESSION DE LA VILLE.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Permettez-moi de vous demander s'il n'existe pas une loi de la Législature qui exige que la publication, en français, des contrats, ordonnances, etc, de la ville, soit faite dans un journal publié dans les deux langues.

S'il en est ainsi, auriez-vous l'obligeance de reproduire cette loi?

Le 2e et le 3e District renferment une population à peu près aussi considérable que celle du 1er et du 4e District, et je ne vois pas cependant qu'il ait été question des journaux au-dessous de la rue du Canal dans les débats sur l'impression de la ville. Est-ce que le 2e et le 3e District n'auraient pas droit aux faveurs dont jouissent les Districts supérieurs?

En me donnant le renseignement que je vous demande vous obligerez

BEAUCOUP DE LECTEURS.

La loi dont parle notre correspondant existe en effet. Elle a été votée en 1850 et se trouve dans les statuts de cette année sous le No 234, et à la page 187. La voici :

ACTE No 234.

Section 1re—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants, &c., qu'à dater du 1er janvier 1851, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix duquel appartiendra au défendeur dans le cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en français et en anglais.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c—Que toutes les lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre.
J. B. PLAUCHE,
Lt. Gouverneur, président du Sénat.
JOS. WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Approuvé le 20 mars 1850.

Nouvelles de la Californie.

Le steamship *Prometheus* est arrivé hier soir, ici, avec des dates de San Juan du 9 courant. Les nouvelles de l'isthme sont dépourvues de tout intérêt. Dans l'intérieur il n'est rien survenu de nouveau depuis la mort du président. Estrada a été nommé président *pro tem* du Nicaragua. On lui reconnaît des tendances plus libérales que celles de son prédécesseur. Les révolutionnaires sont toujours assiégés à Léon.

Par cet arrivage nous avons des avis de San Francisco du 24 mars. Les affaires étaient calmes. Les pluies avaient amélioré les travaux des mines et la situation monétaire s'établissait. MM. Wells & Fargo avaient repris leurs paiements et MM. Page & Bacon devaient en faire autant le 29 mars. Les Know-Nothings ont triomphé à San Francisco.

Les journaux de la Havane ne contiennent rien d'intéressant.

EMEUTE A CINCINNATI.—Une nouvelle émeute a eu lieu à Cincinnati le 6 de ce mois. Les perturbateurs, armés de fusils, de pistolets et de batons, se sont rendus au coin des rues Mill et Front, dans un café tenu par un Allemand nommé Jacob Knight. Après s'être fait servir de la bière, ils ont brisé les glaces, renversé le malheureux propriétaire du café, insulté sa femme et attaqué ses enfans. Ils se sont ensuite retirés, mais ayant rencontré dans la rue quatre Allemands, ils ont renversé trois d'entre eux en les frappant rudement et ont si grièvement blessé le quatrième d'un coup de poignard qu'on ne pense pas pouvoir le sauver. La foule s'étant rassemblée, les émeutiers sont entrés de nouveau dans l'établissement de Knight et en ont chassé sa famille.

LISTE MARITIME.

Nous publions aujourd'hui, dans notre partie anglaise, la liste exacte et complète des navires qui, aux dernières dates, étaient en charge, dans les ports américains ou étrangers, pour la Nlle-Orléans, ou qui avaient déjà mis à la voile pour la même destination. 28 étaient partis ou devaient partir de New-York, 19 de Boston, 8 de Philadelphie, 4 de Charleston, 1 de Bath, 2 de Portsmouth, 1 de Warren, 37 de Liverpool, 1 de Bristol, 1 de Newport, 1 de Greenock, 2 de Cardiff, 1 d'Anvers, 13 du Havre, 3 de Bordeaux, 3 de Palerme, 1 de Trapani, 1 de Messine, 1 de Cadix, 3 de Rio Janeiro.

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR. Il sera vendu aujourd'hui à l'encan, dans la rotonde de la Bourse St Louis, par le ministère de N. Vignié, plusieurs belles maisons situées dans l'îlet compris entre les rues de Bassin, Franklin et Canal. Elles forment l'angle de ces rues. Nous citerons d'abord deux maisons doubles à étage, formant quatre résidences, avec les dépendances, &c., elles donnent un loyer de $1,800;—dans l'îlet compris entre les rues de la Douane, Bienville, Bassin et Franklin se trouvent une maison double qui donne $60 de loyer par mois, et une autre simple qui en donne 30 Dans le même îlet et près du coin se trouve une belle maison neuve à étage qui donne $1200 de loyer par an. Ces propriétés sont dans le voisinage de cette partie de la rue du Canal que l'on se propose incessamment d'améliorer. Quant aux conditions elles sont fort raisonnables; les acquéreurs paieront un tiers comptant et le reste à un et deux ans. L'occasion est belle pour les capitalistes.

L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente de marchandises sèches récemment importées, aujourd'hui, à 10 heures, par Vincent & Co., à leur magasin d'encan, no 25, rue de la Douane. Voir l'annonce.

PROGRES DE LA QUESTION DU SEL.—Presque tous les journaux de la Nouvelle-Orléans ont appelé l'attention publique sur le projet de M. Thomassy, de fabriquer sur le rivage même de la Louisiane les sels dont la consommation s'accroît chaque année. Voici maintenant que l'industrie nouvelle, dont M. Thomassy a été le premier à donner l'idée aux Etats-Unis, ne tardera pas à y être introduite; et elle y triomphera sans peine des obstacles de la routine.

Nous apprenons, en effet qu'une compagnie, déjà formée au capital de $100,000, se propose de lui faire concurrence en faisant venir des ouvriers du midi de la France. La manière dont la difficulté du travail se présente à la Nouvelle-Orléans, rend peut être chanceuse la méthode exclusivement française. La méthode franco-italienne qui, avec 10 à 12 ouvriers noirs suffiraient à récolter et embarquer 100,000 sacs, nous paraît au contraire bien préférable.

Quoiqu'il en soit de cette dernière méthode créée par M. Thomassy, et la seule qu'il ait crue applicable aux Etats-Unis, la concurrence qu'on se propose déjà de lui faire n'en est pas moins d'un très heureux augure, car elle accélérera infailliblement la révolution industrielle que M. Thomassy désire réaliser dans un grand intérêt public et au risque même d'amoindrir sa part de bénéfices personnels.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

ARRIVEE DE L'AMERICA.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

LA CONFERENCE DE VIENNE.

Nouvelles commerciales.

Halifax, 13 avril.—Le steamer *America* est arrivé ici avec des avis de Liverpool jusqu'au 31 mars, c'est à dire de trois jours plus récentes que ceux apportés à New-York par le *Washington*. Les malles de l'*America* seront dues à New-York dimanche prochain. Les nouvelles de Vienne, au sujet de la conférence, sont assez importantes, mais la situation n'a pas changé en Crimée.

Avis commerciaux.

Le marché aux cotons de Liverpool a été actif pendant la semaine. Les ventes ont été de 89,500 balles. Rien de changé dans les prix. On cotait à la fermeture : fair Orléans 5 3¼, middling Orléans 5 3/16, fair Uplands 5 1/2, middling Uplands 5 d.

Le marché aux céréales était languissant et les prix avaient légèrement fléchi. Les farines cependant étaient cotées à la fermeture à 38 pour le Western canal, et à 42 pour les qualités de l'Ohio. Le blé blanc valait 13s à 13s 6d les 70 livres. le maïs jaune 42, et le maïs blanc 42 les 480 livres.

Le marché aux provisions étant aussi languissant que celui des céréales, et les prix avaient quelque peu fléchi. On cotait les graisses à 45 les cent livres.

Marché monétaire—Les transactions sur le marché monétaire étaient plus faciles. Les consolidés ont fermé à 93 1/8.

La conférence de Vienne.

Les nouvelles de Vienne sont très importantes.—La troisième garantie met le congrès dans le plus grand embarras. Elle a été cependant modifiée et on doit la transmettre à St Pétersbourg. La conférence attendra la réponse du czar avant de se prononcer, mais la discussion ne sera pas pour cela interrompue.

Dernières nouvelles.

Londres, jeudi, 30 mars—M. Drouyn de L'Huys, ministre des affaires étrangères en France, est venu à Londres comme délégué du congrès de Vienne et est reparti ce soir. Il restera deux jours à Paris et partira ensuite pour Vienne. M. Drouyn de L'Huys a eu une conférence de trois heures avec les principaux ministres anglais, et ceux-ci ont ensuite une longue entrevue avec la reine.

M. Drouyn de L'Huys apportera à Vienne l'irrévocable résolution des alliés au sujet de la troisième garantie.

Les nouvelles de St Pétersbourg n'annoncent rien de favorable.

Belgique.

Un nouveau ministère a été formé en Belgique.

Espagne.

Espartero n'a pas consenti à la demande des cortès qui voulaient une modification démocratique du ministère espagnol.

Madrid est tranquille.

Chine.

On a appris par le dernier courrier que les insurgés de Canton gagnaient du terrain.

RIVIÈRES—Louisville, 13—La rivière a monté; il y a 6 pieds 2 pouces d'eau dans le canal.

Cincinnati 13—Le niveau des eaux s'élève lentement. Farine $10, whiskey 29 1/2 à 30 c; mess porc $15. graisse 9 1/4 cts en baril et 10 1/2 cts en barillets.

Pittsburg 13—La rivière baisse; il y a 7 pieds 3 pouces d'eau dans le canal.

New-York 13—Coton ferme. Farine $10 à $10 50. Maïs et porc en hausse. Vieux mess porc $15 75; nouveau do $17 75 le baril. Graisse ferme.

ECOLES DU 3E DISTRICT.—L'examen des écoles publiques du 3e district se poursuivra lundi, mardi, mercredi et jeudi prochains, aux lieux indiqués dans l'avis du surintendant. L'examen de l'Ecole supérieure des garçons aura lieu lundi, 23 du courant, dans l'église Méthodiste, au coin des rues Moreau et Enghien; et celui de l'Ecole supérieure des demoiselles, mardi, 24, au même endroit. Le concours général est fixé au mercredi, 25. Les exercices commenceront à 10 heures du matin dans l'église Méthodiste.

ASCENSION—Demain, dimanche, grande ascension de M. Godard précédée de jeux populaires. Le célèbre aéronaute enlèvera M. Mauduit qui, assis à l'extrémité d'une corde double, à vingt pieds audessous de la nacelle, fera dans l'espace les tours de force qui sur terre sont déjà si surprenans. La ville entière sera sur la place d'Armes.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS—On verra par un avis inséré plus loin, que des trains de passagers font maintenant un service quotidien entre Alger et le bayou Lafourche. La distance est de cinquante-deux milles. Le convoi part d'Alger à huit heures du matin et du bayou Lafourche à deux heures et demie de l'après-midi. Le billet pour aller au lac des Allemands et en revenir coûte $1 50; pour aller au bayou Lafourche et revenir à Alger, on paie $2 50. Il serait difficile de faire en ce moment une excursion plus agréable.

CHRONIQUE LOCALE.

Un incident au Théâtre St-Charles.

Pendant la représentation d'hier soir, un incident qui aurait pu avoir des suites douloureuses, est venu un instant troubler le spectacle des Ravel. Vers le milieu du ballet, une légère fumée se répandit dans la galerie du côté droit et le murmure du mot *feu! feu!* se fit entendre. Il n'y avait pas la moindre apparence de danger, mais quelques personnes se levèrent, soit par inquiétude, soit par curiosité, et aussitôt une panique s'emparant des esprits, la plupart des spectateurs se précipitèrent vers la porte de sortie. Ce brusque mouvement de la foule effrayée aurait pu devenir fort grave; heureusement nous n'avons à regretter rien de sérieux. Cependant le calme des artistes en scène et l'intervention de M. de Bar tranquillisèrent bientôt le public, et peu après la représentation interrompue reprit son cours. Mais comme il n'y a pas, d'habitude, de fumée sans feu, nous avons recherché la cause de cette fumée, et nous avons appris qu'elle provenait du restaurant voisin, grillant son café à la vapeur.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Michael Burns a été déclaré coupable d'avoir volé à Jean Guell une montre et une bague en or.

Peter Schilling et George Camp, vol—acquittés.

Mary Robertson, assaut à main armée—acquittée.

John Smith, vol—déclaré coupable.

Joseph Longo, tentative de meurtre sur Catherine Hayden—déclaré coupable.

L'avocat de district a fait mettre en liberté les personnes suivantes :

Samuel Hubbard, h. c. l. accusé d'avoir frappé un b anc.

William Strand, accusé de vol.

Robert Meaghan, Michael Joyce, John Mack et Thomas Behn, accusés d'assaut à main armée.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT—Une pétition enregistrée par M. W. S. Campbell réclame à la ville $403 que le demandeur a payées en 1850 à l'ancienne Troisième Municipalité, sur un capital de $20,000, au taux de $1 75 pour cent, en vertu d'une ordonnance que la Cour Suprême a plus tard déclarée illégale.

Premier District.

TRISTE ACCIDENT—Jeudi soir, entre 9 et 10 heures, M. R. O. Hallowell, négociant de Fort Smith, dans l'Etat de l'Arkansas, est tombé du troisième étage de l'hôtel de John McDonnell, encoignure Commune et Théâtre Alley et a expiré instantanément. Le coroner a pratiqué la levée du corps et le juri a présenté un verdict de : mort par accident.

M. Hallowell était ivre lorsqu'il s'est retiré dans sa chambre, et l'on croit qu'il est tombé en ouvrant la fenêtre. Une lettre trouvée dans une de ses poches indique qu'il laisse une femme et un enfant à Fort Smith. Il avait 40 ans.

LE MEURTRE A L'HOTEL ST-CHARLES.—W. C. Harrison, accusé d'avoir tué John Duffy, le 20 du mois dernier, à l'hôtel St-Charles, a comparu hier devant le recorder. Les faits ne diffèrent pas de ceux que l'*Abeille* a déjà publiés. MM. Hunt, Price et Fonte présentaient la défense. Plusieurs dépositions ont été entendues, mais, par suite de l'absence de quelques témoins importants de M. Harrison, l'affaire a été renvoyée à lundi, à 4 heures et demie.

DEVANT LA 1RE COUR—John Wilson, Matthew Reilly et Claiborne Kyle, ont été envoyés hier, après interrogatoire, devant la première cour de district, sous prévention de s'être introduits, le 30 du mois dernier, dans le magasin de M. John H. Gottschalk, encoignure Gravier et Baronne, et d'avoir enlevé pour $440 de bijoux. Les accusés resteront en prison jusqu'à ce qu'ils comparaissent devant un juri.

Michael Clifford, conducteur d'omnibus, se présentera devant le même tribunal pour avoir, par négligence, heurté la voiture du docteur Copes.

ACQUITTÉS—Le recorder a ordonné la mise en accusation de Michael Gallagher et Henry Hendeily, accusés de tentative de meurtre, et de Jas McDonald, accusé de voies de fait et de vol. Les plaignans ne sont pas venus en Cour.

AMENDE—D. S. McNeil a déboursé un billet de $20 parce qu'on a trouvé sur lui un couteau à la Bowie dont il a voulu se servir, jeudi soir, contre Nicholas Longston.

L'ENFANT ABANDONNÉ—Mary Fagan, la jeune Irlandaise qui avait été arrêtée pour avoir abandonné son enfant dans un des bancs de l'église Ste Thérèse, s'est présentée hier devant le recorder. Mary a prouvé qu'elle n'est arrivé à la Nlle Orléans que depuis peu et que quand elle a déposé son enfant dans le banc, ses moyens ne lui permettaient plus de pourvoir à ses besoins. Elle passera un mois à la maison de travail.

VOL—La police a arrêté hier les nègres Toby et Paul qui ont terrassé John Grave, h. c. l. sur la levée et lui ont pris son portefeuille renfermant $500. Les moricauds appartiennent à M. Pepkins; ils sont en prison.

ACCUSATION DE VOL—M. Charles Godin accuse son fils, Chas Godin Jr. d'avoir enlevé de son magasin, en janvier dernier, pour $2000 de papier, de livres et d'instruments de reliure.—Jules Justin et Ernest Girod ont été ses complices, dit l'affidavit.—Ordre d'arrestation.

VOIES DE FAIT—Un individu nommé Sgarzhieviez frappe jeudi soir, à la porte de M. Paul Luciani, encoignure Remparts et Ursulines. "Est-ce ici que demeure M. Lipansky ? Un peu plus loin, répond M. Luciani. Là-dessus l'individu donne un démenti à M. Luciani, lance des jurons épouvantables et finit par le frapper, puis il entre chez M. L. et brise ses meubles. Le garde Healey a pris le furieux par le bras et l'a traîné au poste.

BON FRÈRE—Caroline Webster se plaint d'avoir été violemment assaillie par son frère, Benjamin Webster—Ordre d'arrestation.

RIXE—Deux *bullies* de la rue Gallatin, John Gallagher et Charles Williams, se sont battus, hier matin, au couteau et assez grièvement blessés. On les a transportés à l'Hôpital.

Deuxième District.

VOL—Joseph Monsel dit Popote, h. c. l., a été arrêté hier sous prévention d'avoir volé au curé Maenhaut une somme de $600 en billets de banque et en or.—Il est en prison.

Le coup de main de la nuit du 23 au 24 février.

On écrit de Constantinople à la *Presse*, au sujet de l'attaque dirigée par les Français, dans la nuit du 23 au 24 février, contre une redoute avancée des Russes :

« Les Russes, non contens des batteries qu'ils avaient élevées en arrière de la tour Malakoff et qu'ils démasquaient en abattant la tour, avaient eu l'audace de venir, dans la nuit du 21, s'établir entre nos et la tour, en pas sur notre droite, à 1000 ou 1500 mètres de nos travailleurs. Ils ont commencé immédiatement à y établir une redoute qui devait arrêter nos cheminements sur la tour. Il était impossible de laisser renforcer ces travaux de contre-attaque; le général Canrobert a donné l'ordre de les attaquer.

« Les zouaves arrivent les premiers, ne voient point leurs camarades. Après quelques minutes ils distinguent un mouvement dans l'obscurité : pas de doute, c'est l'infanterie de marine. Aussitôt ils s'élancent comme des lions dans la redoute, tuant, renversant tout sur leur passage. Ils ont repoussé, sans répondre autrement que par la baïonnette, une décharge terrible à bout portant. Les Russes ont opposé une résistance énergique, mais ils ont dû céder devant l'impétuosité des assaillans.

« Immédiatement, un bataillon d'ouvriers et de soldats du génie s'est mis à l'œuvre; les pièces ont été enclouées, les travaux bouleversés.

« Pendant ce temps, les Russes, prévenus, accouraient de tous côtés. On entendait le tambour résonner partout; les cloches de Sébastopol étaient en branle. Les batteries les plus rapprochées ouvraient un feu effrayant, au dire des témoins oculaires. L'ennemi lançait des pots à feu, des fusées qui éclairaient le terrain comme en plein jour et permettaient à leur artillerie de diriger ses coups. De plus, la disposition, ignorée des assaillans, permettait à la flotte de tirer sur la redoute; l'artillerie des vaisseaux balayait tout l'espace occupé par nos troupes.

« L'œuvre de destruction terminée, le général fit retirer ses troupes. il était temps; déjà les Russes paraissaient en épaisses colonnes. Pour regagner nos travaux, il fallut traverser un endroit complètement découvert aussi pour les canons de la flotte. Puis, à leur grande stupéfaction, les zouaves se trouvèrent en face de 6,000 Russes; c'était le corps qu'ils avaient pris pour l'infanterie de marine. Il n'y avait pas à hésiter; il fallait faire un *trou*: on le fit, mais au prix de pertes bien regrettables.

« Quoi qu'on ait pu dire des zouaves, leur conduite a dépassé ce qu'on a raconté d'eux. Le général Bosquet, qui se connaît en bravoure, ne savait quelles expressions employer pour signaler leur intrépidité. Il a dit au général Monet : « Vous vous êtes conduit un héros ! » Cet éloge ne s'applique pas seulement au chef, mais à l'homme. A la première décharge des Russes, ce général a eu le pouce de la main droite emporté et l'index labouré par une balle. Sans s'arrêter, il prend son épée de la main gauche et court à la redoute.

« Une seconde balle le frappe à la main gauche, une troisième lui traverse le bras. Le général escalade l'épaulement avec ses hommes et entre le premier dans la redoute. Il n'en est sorti que le dernier : il a été touché deux fois encore; ses blessures n'ont pas de gravité. N'est-ce pas là un magnifique trait d'héroïsme?

« Nos pertes sont sérieuses. Une lettre très bien renseignée porte 4 officiers de zouaves tués, 5 disparus, 17 blessés, dont 5 ont déjà succombé à leurs blessures ou à l'amputation. En tout, 73 tués et 277 blessés.

« Suivant une autre lettre : 90 ou 100 blessés, dont 15 officiers; l'officier d'artillerie et 5 officiers de zouaves tués.

« Quoiqu'il en soit, c'est une belle, mais douloureuse affaire. L'infanterie de marine, égarée dans la campagne, n'a pu arriver à temps sur le lieu du combat.

« Les Russes ont dû perdre beaucoup de monde, plus que nous, parce que l'artillerie de la flotte russe tirait à plein fouet sur la redoute, où ils étaient plus nombreux que nous.»

On écrit au même journal, du camp des alliés, sous la date du 25 février :

« Depuis quelques jours, les Russes faisaient une gabionnade à 1,000 mètres à peu près de nous. Le général en chef était allé voir la position dans la journée d'avant-hier. On avait décidé que l'on attaquerait pendant la nuit. En effet, à deux heures du matin, la brigade du général Monet se mit en marche et s'avança jusqu'à cinquante mètres de l'ouvrage sans qu'il fût tiré un seul coup de fusil.

«Mais, à cette distance, ils furent accueillis par un feu énorme de mousqueterie, et le terrain fut subitement éclairé, soit par une lumière électrique, soit par des feux de Bengale, qui permirent d'y avoir comme en plein jour, et donnèrent à l'action un cachet infernal.

«Le général Monet lança sa colonne à la baïonnette, et les zouaves arrivèrent à la gorge de l'ouvrage sans faire feu. Mais les Russes avaient pris toutes sortes de précautions. Ils avaient un petit réduit en arrière de l'ouvrage; de là ils tiraient sur les zouaves sans se découvrir. En même temps, des forces considérables se déployèrent autour de la gabionnade. Les zouaves se dégagèrent glorieusement, et firent beaucoup de mal aux Russes. C'est le 2e zouaves qui a supporté le choc.

« Le général Monet, blessé au droit à la première décharge, prit son épée de la main gauche; une balle qui lui coupa deux doigts, il laissa tomber son épée, et ne continua pas moins de s'avancer à la tête de ses soldats en les excitant de la voix, et ne rentra dans sa tente que de la paix et la gloire tout le monde. Il y a peu d'exemples d'une énergie aussi grande. »

«Sous Sébastopol, 1er mars.

«Avant-hier, il y a eu un armistice de quelques heures pour enterrer les morts. On y a envoyé les zouaves du 2e régiment, qui avaient été les héros de l'affaire, et quelques soldats du génie. On ne peut pas être plus aimable que ne le furent les Russes avec les zouaves.

«On a échangé de nombreuses poignées de main, et le général russe qui était là dit au capitaine français qui commandait la corvée, que les officiers tués avaient été enterrés à Sébastopol avec tous les honneurs militaires.

Et, en effet, j'ai entendu les cloches de la ville tinter pendant fort longtemps pour le service funèbre de nos braves camarades. Le général russe a ajouté qu'il était impossible de se tirer d'une position plus fâcheuse d'une manière plus brillante.

«Il a demandé ce que devenaient les Anglais, qu'on n'apercevait plus. Enfin, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour flatter l'armée française au détriment de l'armée anglaise.

«L'armée anglaise, d'ailleurs, est aujourd'hui complètement remise de ses misères; elle est abondamment pourvue de tout; elle reçoit des renforts tous les jours, et elle se montrera probablement aux Russes à la première occasion, de manière à leur prouver que non seulement elle existe, mais qu'elle frappe et résiste aussi bien que personne.

Le ministre de la guerre de France a reçu du commandant en chef de l'armée de Crimée la dépêche suivante, en date du 27 février :

« Monsieur le maréchal,

» J'ai l'honneur de vous adresser des détails sur le coup de main exécuté dans la nuit du 23 au 24 février, en avant de nos attaques de droite.

» Les dispositions suivantes avaient été prises : un détachement du génie et un détachement d'artillerie, deux bataillons du 2e zouaves (colonel Cler) et un bataillon du 4e régiment de marine (commandant Mermier), ayant à leur tête le général de brigade de Monet, devaient envahir l'ouvrage élevé par les Russes en avant de la redoute du 2 mai. Deux bataillons des 6e et 10e de ligne (lieutenant-colonel Dubos) formaient la réserve.

» L'ensemble était commandé par le général de division Mayran, et, enfin, l'opération était surveillée et dirigée par le général de division Bosquet, commandant du 2e corps.

» L'ouvrage russe était précédé de plusieurs embuscades présentant, au milieu de la nuit, des obstacles dont il était difficile d'apprécier la disposition et la force.

» Les troupes chargées de l'attaque les abordèrent avec vigueur et les culbutèrent, et, pendant que les bataillons qui marchaient à gauche et au centre franchissaient ces obstacles, les zouaves, conduits par le colonel Cler, ayant à leur tête le général de Monet, blessé déjà quatre fois, pénétraient dans l'ouvrage sous un feu très vif de mousqueterie et se jetaient sur l'infanterie russe qui s'y trouvait massée. Cette infanterie céda du terrain après une lutte courte, mais violente, à laquelle prirent une brillante part le détachement du génie commandé par le capitaine Valesque, et celui de l'artillerie commandé par le lieutenant Delafosse. Les zouaves s'y sont montrés de la plus remarquable intrépidité.

» L'ennemi avait fait des pertes nombreuses.

» Le but que nous nous étions proposé était atteint; nous ne pouvions songer à nous établir sur un point découvert de toutes parts par l'artillerie des Russes; mais nous leur avions montré une fois de plus notre supériorité dans l'action.

» La rentrée dans nos lignes s'est opérée sans que l'ennemi, frappé d'étonnement, l'inquiétât, malgré sa grande supériorité numérique.

» La réserve, qui était sortie des tranchées pour protéger au besoin la retraite, ne rencontra personne.

» Nos pertes ont été sensibles, bien qu'elles ne soient pas en rapport avec les proportions et les périls de ce combat de nuit où nos soldats ont été, jusqu'à leur retour dans la tranchée, en butte aux feux de l'artillerie de la place.

» Nos troupes ont été admirables comme toujours, et je ne saurais leur adresser de trop grands éloges.

» Veuillez agréer, etc.

» CANROBERT. »

On lit dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 1er/13 mars :

Afin de compléter le bulletin de Crimée relatif à l'attaque de la redoute Sélenghinsk par l'ennemi, dans la nuit du 11 au 12 (du 23 au 24 février), voici les détails de cette affaire, extraits d'un rapport de l'aide de camp général baron d'Osten-Sacken, en date du 15 février, et adressé au ci-devant commandant en chef des forces de terre et de mer en Crimée.

Vers le soir du 11 (23), les troupes destinées à terminer la construction de la redoute commencée dans la nuit précédente furent disposées ainsi qu'il suit :

Le régiment d'infanterie de Sélenghinsk dans la redoute : le 4e bataillon aux travaux, les 2e et 3e dans l'intérieur du retranchement et le 1er dans le fossé.

Les bataillons du régiment d'infanterie de Volhynie furent avancés pour protéger les travaux, savoir : le 4e en colonnes de compagnies au delà des logements pratiqués en avant de la redoute, les 1er et 2e sur la droite de la redoute et le 3e sur la gauche, en colonnes d'attaque.

A deux heures du matin, après le coucher de la lune qui jusqu'alors avait brillamment éclairé les localités, les Cosaques démontés du bataillon No 8 de la mer Noire qui occupaient les postes secrets en avant de nos logements, donnèrent avis que les colonnes ennemies se formaient en avant des tranchées. Au même instant, la chaîne formée des 10e et 11e compagnies de mousquetaires du régiment de Volhynie ouvrit un feu vivement nourri, et le général-major Khroustcheff, qui commandait les deux régimens, porta en avant les 1er et 2e bataillons de celui de Volhynie, qui se tenait sous les armes à droite de la redoute; mais s'étant aperçu que l'ennemi, qui avait pénétré par l'intervalle entre les 2e et 3e bataillons, attaquait déjà la redoute, il fit faire demi-tour à gauche aux deux premiers bataillons et tomba en flanc et en queue sur les colonnes ennemies, tandis que le combat corps à corps était déjà vivement engagé dans le fossé. L'ennemi fut immédiatement culbuté, comblant le fossé de ses morts.

En même temps, le 3e bataillon et la 12e compagnie de mousquetaires du régiment de Volhynie, qui se trouvaient au flanc gauche, repoussaient l'attaque d'une autre colonne qui s'était avancée plus à gauche de la redoute.

Le général-major Khroustcheff, profitant de cet avantage, fit battre la charge. Les valeureux Volhyniens, sous son commandement en personne, se portèrent rapidement en avant, passant au fil de la baïonnette les zouaves et les soldats de marine qui s'efforçaient de repousser leur élan. La lutte dura longtemps, mais la baïonnette russe triompha de la fermeté de l'ennemi, qui s'enfuit en désordre vers ses tranchées.

Sur ces entrefaites, le colonel Sabaschinsky, avec le 1er bataillon du régiment de Sélenghinsk dont le commandement lui est confié, sortit de derrière la face droite de la redoute et se porta rapidement au secours de ses compagnies d'arrière. La 4e compagnie de grenadiers, la 10e compagnie et un peloton de la 11e compagnie de mousquetaires du régiment de Volhynie se joignirent à lui, sous le commandement du colonel Svistchevsky. Ces troupes se précipitèrent, tambour battant, par le chemin des sapeurs; en cherchant dans l'obscurité les Volhyniens, qui se trouvaient aux prises avec l'ennemi, elles rencontrèrent une colonne française qui se portait en hâte au secours des zouaves, et la culbutèrent dans le ravin, sous le feu de nos batteries et de nos vapeurs.

A deux reprises, l'ennemi tenta de revenir à l'attaque, mais chaque fois il fut repoussé avec perte vers ses tranchées. Enfin, après une heure de combat à la baïonnette, pendant lequel les tambours russes n'avaient pas cessé de battre la charge, l'ennemi fut contraint de se retirer définitivement, laissant en notre pouvoir plus de cent morts, dont 8 officiers; de plus, nos troupes firent 24 prisonniers, dont 5 officiers. En tout, l'ennemi n'a pas perdu moins de 600 hommes, car, pendant sa retraite, il s'est trouvé exposé au feu violent des bastions voisins et des vapeurs le *Vladimir*, la *Chersonèse* et le *Gromonosets*, embossés dans la rade.

De notre côté, nous avons eu 65 hommes tués, 5 officiers subalternes et 236 hommes blessés.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 23 mars 1855.

Une des questions que l'on trouve le plus souvent posées dans les salons et dans les journaux, une de celles qui occupent et agitent le plus les esprits, est celle de savoir s'il faut absolument que Sébastopol soit pris pour que la paix puisse se faire, si l'honneur des armes de la France et de l'Angleterre y est obligé. Cette question me paraît très facile à résoudre, pour peu que l'on veuille l'examiner sincèrement sans parti pris, et aller au fond des choses, pour en reconnaître les élémens certains.

Sébastopol n'est pas un but pour les puissances occidentales. Le siége de cette place n'est, pour elles, qu'un moyen, et même, nullement exclusif, car leurs soins se portent en même temps sur d'autres. Le but essentiel, c'est le rétablissement de la paix. Des conditions ont été déterminées par les puissances occidentales. Une des principales de ces conditions, c'est la suppression de la prédominance de la Russie dans la mer Noire. Cette suppression devient ainsi le but immédiat. Pour atteindre ce but, il fallait, quand la guerre seule agissait et pouvait y arriver, attaquer la puissance russe dans son plus considérable et plus redoutable instrument de force sur la mer Noire, Sébastopol y étant l'arsenal maritime et militaire de la Russie. C'était de là qu'une flotte russe pouvait se jeter rapidement sur les parties exposées de l'empire turc, inquiéter, menacer, bombarder et peut-être prendre Constantinople.

Ainsi, tant que la guerre était le seul moyen que les puissances occidentales eussent à employer pour obtenir le rétablissement d'une paix sûre, et, à cette fin, pour faire cesser la prédominance de la Russie dans la mer Noire, la prise de Sébastopol pouvait et devait être considérée comme nécessaire à ce résultat. Mais, la Russie s'étant déclarée disposée à traiter, d'abord en admettant les quatre garanties, puis en acceptant comme base l'interprétation donnée à ces garanties par les puissances alliées, la France et l'Angleterre, comme l'Autriche, ne pouvaient que bien accueillir ces démarches de la Russie en faveur de la paix, et les négociations se sont ouvertes. Dès lors, la guerre a cessé d'être le seul moyen d'atteindre le but marqué par les puissances, dans un intérêt européen, et les nécessités ont changé.

Cependant, comme les conférences avaient à formuler des conditions très délicates, touchant aux questions les plus vives d'intérêts, de susceptibilités, d'honneur de grands Etats, l'issue des négociations restait douteuse. Dans cet état, les puissances occidentales même en souhaitant le succès de ces négociations, ne pouvaient ni négliger, ni ralentir, ni amoindrir l'action de guerre, qu'elles avaient déjà si vigoureusement poussée et tant avancée.

Voici donc quelle est, en ce moment, la situation.

Les puissances occidentales poursuivent le rétablissement de la paix, et, par conséquent la condition essentielle de ce rétablissement, à la fois par deux actions distinctes, par deux voies parallèles, conduisant au même but : par les négociations, à Vienne; par la guerre, en Crimée. Elles prennent part loyalement, sérieusement aux négociations; elles poussent la guerre énergiquement, ardemment. Leur présence aux négociations atteste qu'elles ne demandent pas mieux que de les voir réussir : le déploiement chaque jour plus considérable de leurs forces de guerre, l'activité de leurs mesures, les coups décisifs qu'elles préparent, manifestent leurs résolutions inébranlables et leur ferme volonté de succès si, les négociations échouant, la guerre demeure le seul moyen, et la prise de Sébastopol l'indispensable condition de la paix.

Cette double action, ces voies simultanées de la paix et la guerre étaient commandées aux puissances occidentales par les plus graves et les plus impérieuses raisons. Leurs devoirs envers l'Europe, envers la civilisation, ne leur permettaient pas de repousser une ouverture, une chance de paix; leurs devoirs envers elles-mêmes, les soins obligés de leurs intérêts et de leur honneur, les lois du plus simple bon sens, ne leur permettaient pas de cesser ou de suspendre la guerre, sans voir la paix assurée.—En effet, la guerre se continue, parce que, tant que les négociations se prolongent, leur résultat est incertain, et que la guerre peut redevenir le seul moyen à la disposition des puissances occidentales pour conquérir la paix. Mais, si les négociations aboutissaient, si les conditions demandées par les puissances alliées étaient acceptées par la Russie, quelle raison resterait pour la prolongation de la guerre?

Il me donc évident que, si entre ces deux voies parallèles dont je parlais tout à l'heure, c'est la voie des négociations qui conduit au but, on devra s'arrêter dans l'autre. Si les négociations trouvent, formulent, assurent le moyen de faire cesser la prédominance de la Russie dans la mer Noire, la guerre n'aura plus besoin de le chercher dans la prise de Sébastopol.

On parlait aujourd'hui d'une circulaire autrichienne datée de la veille de l'ouverture des Conférences, circulaire où le gouvernement autrichien, en s'adressant à tous ses agents près des cours d'Allemagne, leur aurait témoigné sa ferme confiance dans le résultat pacifique des négociations qui se préparaient. On sait que, simultanément, le gouvernement autrichien avait manifesté l'intention de demander la mobilisation complète des contingents fédéraux, si une solution favorable ne pouvait décidément sortir des pourparlers annoncés.

Malgré ces symptômes bénins, on ne paraît pas complètement rassuré contre les chances d'une rupture, l'attitude de toutes les puissances représentées au congrès de Vienne n'étant pas, assure-t-on, conciliante au même degré.

On a remarqué que, à la revue du 20, l'empereur avait l'épée nue à la main, au lieu de l'avoir, comme précédemment, dans le fourreau, ce qui a paru un indice du commandement actif.

On a aussi pu voir que le peloton des Cent-Gardes était là, non plus comme escorte d'honneur, mais rangé en bataille comme un corps militaire qu'on passe en revue au moment d'entrer en campagne.

Oserai-je encore vous redire qu'on reparle du voyage impérial à Londres? Le but de cette visite, qui doit évidemment resserrer les liens des deux pays, serait (outre les chances d'une entente encore plus complète pour la ligne politique qui doit être suivie en commun) l'accession de l'empereur des Français au chapitre de l'Ordre de la Jarretière.

Ce qui paraît à peu près acquis du moins, c'est que si l'excursion de S. M. en Crimée doit s'exécuter, ce n'est pas tout à fait immédiatement. Le baron Exelmans qui avait été appelé, il y a une dizaine de jours, à Toulon, sur le yacht *la Reine Hortense*, a été autorisé à revenir à Paris, où il est encore. Ce n'est que le 25 au plus tôt qu'il doit repartir pour reprendre le commandement de son bâtiment.

On ne parle plus beaucoup de la Prusse qui parait devoir rester décidément en dehors du mouvement diplomatique de Vienne. Le bruit courait cependant que M. de Wedell attendait ici un supplément d'instructions.

L'empereur vient d'ordonner à M. Fould de mettre à la disposition de Vely Pacha un très beau service en porcelaine de Sèvres, sur le vœu manifesté précédemment par le ministre ottoman d'emporter quelques produits de notre merveilleuse spécialité en ce genre.

Au début de la séance du Corps-Législatif (séance importante et à laquelle assistait un nombreux public) M. de Morny a donné communication de plusieurs décrets, parmi lesquels deux surtout ont vivement impressionné le Corps-Législatif. Le premier est celui qui renferme des dispositions protectrices pour les dessins industriels durant l'Exposition; le second est celui dont le vote autoriserait la ville de Paris à contracter un emprunt de soixante millions pour l'achèvement de la rue de Rivoli, les dégagements de l'Hôtel de Ville et l'ouverture de la rue de Strasbourg, depuis le boulevard jusqu'à la Seine.

Ce projet si grandiose, qui fera de Paris la première ville du monde sans conteste possible, trouvera sans doute quelques contradicteurs. L'esprit provincial, l'esprit de clocher s'élèvera probablement contre ce qu'on appellera l'*énormité du chiffre*; mais la majorité,—une grande majorité la votera,—car Paris n'est pas une ville comme une autre, mais bien le cœur et la tête de la France.

Les embarquements qui viennent de recommencer sont cette fois, à peu près concentrés à Toulon. Le matériel d'artillerie qui descend par le Rhône va se charger à Marseille, où il encombre les énormes paquebots anglais et américains que le gouvernement a nolisés. C'est là aussi que les artilleurs de la garde doivent prendre passage. Le yacht impérial, la *Reine Hortense*, a subi une installation toute nouvelle; ses appartements ont été divisés de manière à recevoir un plus grand nombre de passagers, et le luxe de la décoration indique assez de quelle haute catégorie seront les hôtes du navire. Des tapissiers venus, dit-on, de Paris, ont déjà mis la main à l'œuvre, posé les tapis et les tentures; il ne restera plus qu'à placer le mobilier attendu du Hâvre par le chemin de fer.

Des bruits de conspiration ont circulé aujourd'hui. On parlait de 58 personnes arrêtées. Il y a évidemment, comme toujours, forte exagération; on croit cependant à quelques mesures de ce genre, pour une affaire spéciale à Paris, sans compter d'autres arrestations qui ont eu lieu à Moulins, dans la Nièvre, et qui se relient à l'affaire dite du centre de la France. On ajoute que dans ces arrestations se seraient retrouvés une grande partie des hommes qui ont figuré dans les affaires dite de l'Hippodrome, de l'Opéra comique, etc.

On s'est beaucoup entretenu ces jours-ci d'une assez brillante discussion qui aurait eu lieu au Sénat au sujet de la loi de la transcription hypothécaire; le cardinal Mathieu aurait combattu la loi avec tout l'aplomb et la science pratique qu'on aurait pu attendre du légiste le plus consommé, et soutenu, sans faiblir un moment, la discussion avec M. Baroche. On s'est rappelé, à cette occasion, que le cardinal Mathieu avait, l'année dernière, controversé avec un talent aussi compétent la question de la mise au cadre de retraite des officiers généraux de la marine.

J'ai assisté le 13 au service funèbre solennel qui a été célébré dans la chapelle russe du faubourg Saint-Honoré pour le repos de l'âme de l'empereur Nicolas. Les convocations avaient été faites par M. le baron de Seebach, qui, comme vous le savez, est chargé des affaires de la Russie, en l'absence de l'ambassadeur de cette puissance. Il conduisait le deuil. La chapelle avait peine à contenir la foule qui s'y trouvait. Toutes les familles étrangères de distinction résidant à Paris, beaucoup de notabilités militaires, étaient à cette cérémonie, les membres du corps diplomatique dont les Cours sont alliées à la Russie s'y trouvaient, tous en grand costume. Pour des motifs de haute convenance, que tout le monde appréciera, le roi Jérôme s'était fait représenter par ses deux aides de camp. La princesse Mathilde, qu'on est toujours sûr de trouver lorsqu'il y a un acte de reconnaissance à remplir, était venue elle-même et est restée jusqu'à la fin du service.

Cette recrudescence d'agitation, peu connue encore du reste, est attribuée aux éventualités que pourrait amener le départ annoncé de l'empereur.

Vous avez su que M. Guizot avait été reçu par Sa Majesté après la séance académique où M. Berryer a été admis. On a fait courir beaucoup de versions sur les paroles que M. Guizot aurait prononcées, et l'on a été jusqu'à dire qu'il se serait servi d'expressions tellement adulatrices auprès de l'empereur, que celui-ci lui-même en aurait été étonné. Je crois pouvoir démentir tous ces récits que, du reste, les antécédents de M. Guizot ne doivent pas autoriser. Voici, si je suis bien renseigné, les propres paroles de cet homme d'Etat. L'empereur lui aurait dit :—« Eh bien, Monsieur Guizot, parlons politique. Que pensez-vous de la paix ou de la guerre?—Puisque Votre Majesté me fait l'honneur de m'interroger, aurait-il répondu avec ce sang-froid qu'on lui connaît, il y avait naguère en Europe deux hommes qui avaient la paix du monde dans les plis de leur manteau, maintenant il n'y en a plus qu'un. »

Décédée hier, à 4 heures P. M. MARIE ALICE DUREL, à l'âge de 9 1/2 ans. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé chez son père, Henry Durel, rue d'Orléans, entre Roman et Prieur.

Les pilules du Dr McLane contre la maladie de foie, à New-York.

La réputation de ces pilules s'est étendue avec une rapidité dont on ne peut se rendre compte qu'en se rappelant leur efficacité. Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour être convaincu que c'est le seul remède contre la maladie de foie. La lettre suivante d'un apothicaire de New-York prouve combien les pilules sont efficaces dans cette partie de l'Union :

Hemlock Lane, comté Livingston, N. Y.

Au Dr McLane—Mon cher monsieur,—J'ai vendu toutes les pilules que j'avais reçues; je désire en avoir d'autres; le succès en est extraordinaire et j'aurais pu en vendre bien davantage s'il m'en était resté. Les habitants en font demander à Rochester, mais j'ignore s'il y en a dans cette ville. Veuillez m'envoyer des pilules immédiatement. F. SHORT, pharmacien.

A vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres. Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 14 avril—6f

HÉMORROÏDES! HÉMORROÏDES!

Le "Washington Salve" est le meilleur remède contre les hémorroïdes; il guérit radicalement. *Sang pur.*

Les personnes qui ont les maladies de peau et dont le sang est impur devraient avoir recours, dans cette saison, au "Purifier".

Les remèdes Washington *contre les rhumatismes* effectuent toujours les cures les plus merveilleuses.

Ces remèdes sont à vendre par J. WRIGHT & Co No 151, rue de Chartres, ou par les propriétaires, MICKLEJOHN & Co, No 28, rue St-Louis. 12av—6f

ECOLES PUBLIQUES—3e District.

Examen annuel et exercices.

L'EXAMEN commencera LUNDI, 9 du courant, dans l'ordre suivant :

Lundi, 9 avril—Ecoles des garçons du 7e ward, au coin des rues Bons Enfants et Champs Elysées.

Mardi, 10 avril—Ecoles des demoiselles du 7e ward, au coin des rues Français et Moralès.

Mercredi, 11 avril—Ecoles des demoiselles et des garçons du 7e ward, à la Halle Bretonne, au coin de la rue Dorgenois et du chemin du Bayou.

Jeudi, 12 avril—Ecole du Lac à Milneburg.

Vendredi, 13 avril—Ecole des garçons du 8e ward, au coin des rues St-Ferdinand et Casacalvo.

Lundi, 16 avril—Ecole des demoiselles du 8e ward, rue Marigny, entre Grands Hommes et Craps.

Mardi, 17 avril—Ecole Washington des garçons, au coin des rues Louisa et Moreau.

Mercredi, 18 avril—Ecole Washington des demoiselles, au coin des rues Piété et Moreau.

Jeudi, 19 avril—Ecole Hancock, près les Casernes.

Lundi, 23 avril—Ecole supérieure des garçons, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghein.

Mardi, 24 avril—Ecole supérieure des demoiselles, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghein.

Heures d'examen : neuf heures du matin à trois heures de l'après midi.

Exercices :

Mercredi, 25 du courant, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghien.

Les exercices commenceront à 10 heures du matin—Discours, dialogues, compositions, &c.

Les parents et tuteurs, et les amis de l'éducation sont priés d'y assister.

14 avril—au 26av A. BOURGES, surintendant

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

TRAINS, pour les passagers, tous les jours, d'Alger au passage Lafourche et du passage Lafourche à Alger, 52 milles.

Départ d'Alger—8 heures du matin.

Départ du passage Lafourche—2 1/2 heures de l'après-midi.

Billets d'excursion, pour aller au bayou des Allemands et revenir $1 25

Au passage Lafourche 2 50

A. B. SEGER, Vice Président. 14av—

VIN rouge de Bordeaux, de première qualité. Les soussignés, seuls agents de CRUSE & FILS FRERES à Bordeaux, ont constamment en magasin et offrent à vendre un grand assortiment de vins tel que CHATEAU MARGAUX, LAFITTE, LEOVILLE, LAROSE, LATOUR, ESTEPHE, YQUEM, COUTET et autres vins. SCHRODER & Co. No. 21, rue St Charles. 14 av—1m 1f(12j

AVIS.

LES soussignés ayant acheté de Jean Verges et de Jane Gile, sa femme, une vacherie située rue des Français, préviennent le public qu'ils ne paieront pas les dettes qu'ils n'ont contractées personnellement pour le compte de ladite vacherie. P. FOURGUETTE, JN DABANCENS. 14av—3f

LE Dr ROBIN médecin de la Faculté de Paris, et après avoir pendant cinq années exercé sa profession dans la paroisse de la Pointe-Coupée, vient de fixer sa résidence à la Nouvelle-Orléans, rue Mayadee, No 48. 14av—6f

Nous invitons les acheteurs à examiner notre riche assortiment d'articles de printemps, qui se compose en partie de : 3 caisses rubans gros de Naples faç. No 9 à 24, talmas-châles et pointes en dentelles, voiles, gants fils et mitaines, manteles, chemisettes et mouchoirs batiste brodés, grenadine &c. Tous ces articles seront vendus au plus bas prix du marché et aux conditions les plus libérales. A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 14 av

LES soussignés ont constamment en main et offrent en vente : Fusils doubles, pistolets et carabines "Monte Christo" avec les capsules y appartenant. Ces armes sont d'une manufacture de Liège. Aussi : 1 caisse do fil glacé noir, No 42 à 64. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

LES soussignés appellent l'attention particulière des acheteurs sur un grand assortiment du marché de coutils, cotonnade et piqué pour gilets. Conditions très libérales. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres, Entre Bienville et Douane. 14 av

A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, OFFRENT en vente une partie de Chapeaux de paille pour dames, Agréments de paille, haute nouveauté. A des prix très modérés. 14 av

NOUS désirons faire savoir à nos amis et aux acheteurs en gros et en détail que désormais nous vendrons beaucoup d'articles convenables pour ce marché, *au prix coûtant*, ayant reçu l'ordre de clore définitivement plusieurs consignations. Mouchoirs Madras, bandanas, guingamps, cravattes, jaconas blancs et à carreaux, mousselines en tout genres, soieries, rubans à tr et couleurs. Nous informons les acheteurs en même temps que nous recevrons par chaque steamer un assortiment des marchandises pour le marché du Mexique. A. STURZENEGGER & ETERNOD, no 47, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane. 14av

CIGARES—CIGARES—En vente chez les soussignés au prix coûtant, pour clore des consignations—200,000 cigares de la Havane, 10 caisses do d'Allemagne. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres entre les rues Bienville et Douane. 14av

L'ON peut se procurer à des prix très modérés chez les soussignés— Mousseline damassée à ramage 21 yardes, do do à carreaux do, do simples do do, do brodés à pois 10 yardes, do do bouquet do, do do ramages do. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres, Entre Bienville et Douane. 14av

PLATRE—100 barils, à vendre par D. C. LOWBER, courtier, No 37, rue Poydras. 14av

Chapeaux de paille et de Livourne. REÇU tout dernièrement, par le navire Corsica : 50 caisses chapeaux de qualités assorties. A vendre à bon marché, par FROST & CO, no 10 rue des Magasins. 14av

CAFE—159 sacs café vert, 1re qualité, en débarquement de la goëlette Midas. A vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 14av

WHISKEY Monongahela—200 barils vieux whiskey Monongahela, 200 1/2 do do do. A vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 14 avril

BI-CARBONATE soda—500 barillets soda anglais de la meilleure qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 14avril

THE—200 demi-caisses thé Pouchong, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 14avril

CHANDELLES—100 caisses chandelles de Judds, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 14 avril

PLOMB blanc—25 tonneaux, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 14 avril

MUSCADES—8 caisses muscades première qualité, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 14av

ZINC—10 tonneaux zinc No 1 à vendre par W F VREDENBURGH & Co, No 73, rue Tchoupitoulas. 14 avril

VIN de Catalogne—130 pipes vin de Catalogne, à vendre à bon marché par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 14 avril

MALAGA—200 barils vin Malaga doux et sec à vendre à bon marché par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 14 avril

CHAUSSURES—En débarquement du steamer Philadelphia, bottes et souliers pour dames et hommes, à la convenance des acheteurs de la ville et de la campagne, à vendre à un prix raisonnable par JOHN M. GOULD & Co. 14 avr

Ecriture—Pour les Dames, qui désirent avoir une belle écriture ou que leurs filles en possèdent une, sont informées que deux heures, de 7 à 9 du matin, tous les jours et de 4 à 6 heures de l'après-midi les lundis, mercredis et vendredis, leur seront entièrement consacrées à l'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de DOLBEAR. Les classes des Messieurs sont, comme par le passé, de 9 A. M. à midi et de 6 à 9 P. M. Pour les garçons, les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 P. M. Je donnerai moi-même les leçons. RUFUS DOLBEAR, 106 rue du Canal. 13av

Machines patentées à blanchir Knuckle Washing Operator.

LES soussignés, seuls agents pour la vente de ces machines, en reçoivent en ce moment qu'ils sont prêts à livrer. Un citoyen bien connu leur a transmis un certificat sur lequel ils appellent respectueusement l'attention du public. H. M. BARLOW & Co, No 18, rue du Canal.

Je certifie que j'emploie depuis quinze jours une des machines patentées pour blanchir, de Holnsworth, que j'en suis parfaitement satisfait et qu'elle a réalisé tout ce que j'en attendais. Le blanchissage occupait, chez moi, trois domestiques, pendant quatre jours de la semaine, tandis qu'avec la machine blanchit beaucoup mieux le linge dans un jour et demi. (Signé) G. BOULIGNY. Nlle Orléans, 21 mars 1855. 13av—3m

COUTEAUX pour le coton—300, en magasin et à vendre par H M BARLOW & Co, 18, rue du Canal. 28 mars—12f

ATTENTION.

MM. Beard & May vendront aujourd'hui, à l'Arcade de Banks, par ordre de Cour, un grand nombre de terrains nus et améliorés, de valeur, savoir :

1o—Trois maisons à étage, dans la rue Bacchus;

2o—Deux maisons doubles en bois, dans la rue St John;

3o—Cinq maisons en briques, dans la rue des Magasins, entre St Joseph et Delord;

4o—Douze terrains de choix, admirablement situés, près la nouvelle maison de cour, à Carrollton;

5o—Deux beaux terrains pour bâtir, dans la rue des Magasins, entre Philip et Première, 4e district;

6o—Quatre terrains bien situés, dans la rue Saint-André, 4e district;

7o—Une vaste et belle résidence de famille, dans la rue Philip, entre Prytanée et Plaquemine;

8o—Une jolie résidence sur le bord de la mer, à Ocean Springs;

9o—Une maison en bois, dans la rue des Marais, entre Bienville et Conti, 2e district;

10—Un grand terrain triangulaire, dans la rue Hevis, 1er district;

11—Six morceaux de terre au-dessus de Carrollton, situés sur le chemin de la Métairie, et convenant à des jardins potagers;

12—Dix terrains, à un mille au-dessus de Carrollton;

13—Cinq îlets à New Carrollton;

14—Deux terrains à Carrollton, encoignure Short et Hampson.

Ces propriétés méritent l'attention des acheteurs; elles seront vendues à des conditions libérales.—Pour plus amples détails, voir les annonces.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

14 avril—Deux terrains sur la rue des Magasins, quatre terrains sur la rue St-Andrew, 4me district, et un îlet de valeur à Greenville, en face du chemin de fer.—Une jolie résidence-cottage rue Philip, entre Prytania et Plaquemine.

Vendu par ordre de Cour, dans l'affaire Ogden vs. Ogden, trois résidences rue Bacchus, encoignure Melpomène; deux rue St John, entre Gravier et Perdido, et cinq Batisses en briques rue des Magasins entre Delord et Poeyfarré, vendues par ordre de Cour pour effectuer un partage dans l'affaire F. Perrinet vs: Pre Uzureau, à un crédit libéral.

Une résidence rue Marais, entre Bienville et Conti, 2d dist—Un terrain triangulaire enc. Hevia et St Mary—plusieurs îslets de valeur, paroisse Jefferson, succession Isaac T Preston.

Terrains de valeur à Carrollton, dans l'îlet près de l'enceinte de la Maison de Cour—Résidences agréables sur l'Ocean Springs.

Deux terrains rue Short, ville de Carrollton.

17 avril—Palance des esclaves de l'habitation du général R J Barrow.

21 avril—Une résidence de valeur, en briques, en coignure des rues Nayades et Terpsichore.

24 avril—8 terrains encoignure des rues Prytanée et Uranie, 1er district, par ordre de cour.

28 avril—Un magasin rue Tchoupitoulas, entre Delord et St Joseph, de la succession Hudson E. Burr.

Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May, dans le mois de mai.

2 mai—Une résidence encoignure Tchoupitoulas et St-James—Une résidence rue du Bassin, entre Constance et Annonciation—Un terrain rue Robin—Neuf terrains rues Baronne, Perdido et Union—Huit terrains rues Apollo et First, Quatrième District—Actions de l'Hôtel St Charles et de la Compagnie de Desséchement et 34 esclaves, le tout provenant de la succession de John Fréret—Un terrain encoignure Green et St-Andrews et un terrain rue Erato, provenant de la succession de A. Ebinger.

5 mai—Un morceau de terre sur le Bayou Fordoche, à la Pointe Coupée, et 3 esclaves de la succession de James Stewart—Onze terrains rues Jackson, Philip et Chippewa, de la succession Elizabeth S. Foster—Un terrain rue Commune et un terrain rue Bertrand, de la succession Jonathan Worrall.

Pour plus de détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

AU PUBLIC.

Lorsque beaucoup de personnes mettent encore en doute l'efficacité du *magnétisme* dans le traitement de certaines maladies chroniques, contre lesquelles les traitements indiqués par la faculté sont restés sans résultats satisfaisants, je dois à la vérité de proclamer publiquement un fait propre à ébranler ce doute et à convaincre les hommes de bonne foi. Ce fait est complètement à ma connaissance, car il s'est passé dans ma famille.

Une de mes nièces, jeune fille de seize ans, était malade depuis deux ans et demi des suites d'une peur. Elle avait des étourdissements très fréquents et d'une force telle, qu'elle en perdait l'équilibre et ne pouvait marcher sans tomber. Elle avait de grands maux de tête, et le système nerveux était affecté chez elle au point que son corps, mais surtout les extrémités, éprouvaient des contorsions horribles. Tout ceci était accompagné de douleurs presque constantes à l'estomac, de digestions pénibles, en même temps que de vives souffrances dans les reins. Le sommeil, la nuit, lui était presque refusé, et l'aggravation de ce mal générale. Les crises étaient si fréquentes que sa vie en était menacée. Tous les soins qu'elle reçut de la médecine restèrent sans effet, et la maladie allait de mal en pis.

Dans cet état de souffrance, ma nièce reçut les secours de la médecine ordinaire sans en éprouver de soulagement.

En désespoir de cause, nous avons eu recours au magnétisme vers les premiers jours de novembre dernier, et nous nous sommes adressés à Mme Allinard, somnambule, rue Bourbon 335, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Nous avons suivi strictement les prescriptions de cette dame, qui consistaient principalement dans l'application directe du magnétisme par Mr Allinard, et à notre grande satisfaction nous avons vu ma nièce complètement guérie.

Depuis près de quatre mois que ma nièce est guérie, sa santé ne s'est pas altérée un seul instant, l'appétit, les forces, l'embonpoint, la gaîté lui sont revenus comme par enchantement.

Tels sont les faits, tels est la vérité, que je crois devoir faire connaître dans l'intérêt des personnes qui souffrent et auxquelles la médecine n'a pu offrir d'aucun secours.

P. S. Pour plus amples renseignements s'adresser rue St Antoine, No 21, ou à mon habitation de la Métairie. HAZEUR FRERE. 12avril—10

ECOLES PUBLIQUES du 2me DISTRICT.

L'EXAMEN annuel de ces Ecoles aura lieu dans l'ordre suivant, savoir :

Le Lundi, 16 avril courant, à l'Ecole des garçons et des demoiselles, près du pont du bayou St-Jean.

Le Mardi, 17 avril, à l'Ecole des demoiselles, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman.

Le Mercredi, 18 avril, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues St Pierre et Claiborne.

Le Jeudi, 19 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue Robertson, entre les rues Conti et Bienville.

Le Vendredi, 20 avril, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues Bienville et Robertson.

Le Lundi, 23 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue Ste Anne, entre les rues Villeré et Marais.

Le Mardi, 24 avril, à l'Ecole des garçons, rue du Bassin, entre les rues Toulouse et St Louis.

Le Mercredi, 25 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.

Le Jeudi, 26 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue St Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Le Vendredi, 27 avril, à l'Ecole des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Lundi et le Mardi, 30 avril et 1er mai, à l'Ecole supérieure des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Mercredi et le Jeudi, 2 et 3 mai, l'Ecole supérieure des demoiselles sera examinée dans le local de la Loge la Parfaite Union.

Les heures d'examen seront de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Et le Vendredi, 4 mai, les exercices auront lieu dans le local de l'Ecole de la rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, et commenceront à 10 heures du matin.—Récitations, discours, compositions, &c.

Les parents et le public en général sont respectueusement invités à y assister. MARTIN BLACHE, Surintendant. 10avr—jusq 4mai

Concessions de terre, Pensions, &c

AVIS à tous ceux qui ont droit à des concessions de terre, en vertu de la loi du Congrès du 3 mars 1855 et à ceux qui ont des pensions, aux veuves des soldats de la Révolution et de toutes les guerres depuis cette époque.

Le soussigné ayant reçu, du Bureau de Pensions à Washington, le mode de procédure à observer, offre maintenant ses services. Ayant reçu également les listes de soldats et marins qui ont rendu des services durant la guerre de la Révolution et de toutes les autres guerres que les Etats Unis ont eu à soutenir depuis 1790, ainsi que durant la révolution au Texas, en 1836, il est prêt à aider les officiers et soldats ou leurs veuves et leurs héritiers, à obtenir leurs terres ou leurs pensions pour services rendus dans les différentes guerres.

Il répondra promptement aux lettres (affranchies) à ceux qui ont besoin de renseignements.

Ayant un excellent agent à Washington, il est convaincu que toutes les réclamations qui lui seront confiées seront présentées sur-le-champ. Dans le cas où les réclamations seraient repoussées, il ne demandera pas d'honoraires. D. I. RICARDO, Notaire Public, No 29, rue du Camp. 20mars—1m

AVIS.

UN jeune homme ayant au moins trois années de pharmacie, parlant le français et l'anglais et pouvant offrir de bonnes recommandations, trouverait une place à la pharmacie de l'encoignure Royale et Hôpital. 19 mars

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE L'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

24 leçons pour $10.

Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves. ALEX. NELSON, Professeur, rue St-Charles No 8. 31 jan—3m

$50 de récompense.

DES voleurs se sont introduits, dimanche soir, 8 du courant, à l'aide de fausses clés, dans le magasin du soussigné et ont enlevé pour environ $700 de marchandises. Une récompense de $50 sera donnée à quiconque arrêtera les voleurs ou fournira des renseignements qui les feront arrêter. CHARLES GOBAN, rue Bourbon No 252. 10 avril—

ON demande dans l'institution de Mme Charpeaux une dame ou demoiselle Américaine, pour surveiller les élèves.

Il faut résider dans l'établissement. S'adresser rue du Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny. 10avril—

Mr A DELCAZAL Prévient le public qu'il vient de louer la **propriété** de M. B Dupeire, située de l'autre bord, faisant face au fleuve, à un demi mille après le railroad des Opelousas. Cette habitation mesurant 150 arpents, très bien entourée, excellent pâturage, combo, offre toutes les avantages possibles à ceux qui voudront y mettre des animaux auxquels le susdit se charge de donner tous les soins possibles. 10 avril—6

Ferbos frères,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine, IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES, Et marchands de comestibles en gros et en détail. 10 avr—1a

Avis aux voyageurs.

CONSERVES de la maison Rodel, à Bordeaux : 100 boîtes et 200 do bœuf bouilli, 100 boîtes, 200 demi et 100 quarts bouillon gras, 150 demi et 100 quarts de boîtes juliennes, 200 boîtes aloyau rôti, 100 demi-boîtes haricots verts, 300 do petits pois, 100 demi et 200 quarts boîtes lait doux. A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249 rue Royale, enc. Dumaine. 10 av—1m

FROMAGES—25 meules fromage de Gruyère, 25 caisses fromage tête de Maure, 50 boîtes fromage pâte grasse, 50 douzaines fromages de Neufchatel. A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249 rue Royale, enc. Dumaine. 10 av—15

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr L. DUPERRON, Dentiste, A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane. Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à quatre heures du soir. 7déc—

Dr G. S. ROUSSEL, Chirurgien-dentiste, a transporté son domicile au No 150 rue Royale. 25 nov—6m

Dr CHARLES E. KELLS, dentiste, No 151, rue du Canal, entre celles Carondelet et Baronne —Pose les DENTS ARTIFICIELLES, aussi bien qu'on puisse le désirer. Le Dr KELLS est autorisé à référer le public aux personnes qui portent un râtelier complet ou quel ques dents, lesquels ne sauraient être surpassés sous le rapport de la beauté, de l'utilité et de la facilité avec laquelle on s'en sert. Il s'engage à satisfaire entièrement tout le monde. Le docteur Kells ne sera absent de la ville pendant l'été. 24 juin

Institution Catholique pour l'instruction des Orphelins indigens.

UNE élection pour dix nouveaux Directeurs, devant avoir lieu le lundi, 16 du présent mois, un scrutin, sous la surveillance de commissaires nommés par la Direction, sera ouvert à cet effet, le jour susdit, à la maison d'école située à l'encoignure des rues des Grands Hommes et de l'Union, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Toute personne mâle au dessus de 16 ans, qui contribuera au maintien de l'Institution, en payant une contribution de vingt sous; tout parent ou protecteur mâle d'élèves qui aura payé ladite contribution pendant l'année scolaire qui va se terminer, auront le droit de voter à cette élection.

Par ordre de la Direction, ARMAND LANUSSE, Secrétaire. 10av—14.16

Avis de Société.

PAR suite de la mort de M. Charles Millard, le 26 septembre dernier, il a cessé d'être associé de cette maison et l'intérêt de sa succession dans la société expire aujourd'hui.

Les associés survivants, S. J. Peters et C. C. Collins ont associé aujourd'hui à leurs affaires, Saml J. Peters Jr et Cornelius Noonan; ils continueront le même genre de transactions à l'ancien magasin, au coin des rues Vieille Levée et Bienville, sous la raison de l'ancienne société, Peters, Millard & Co. S J PETERS, C C COLLINS, S J PETERS JR, C NOONAN. Nlle-Orléans, 26 mars 1855. 28mars—1m

Marchandises nouvelles Pour la saison d'été. Habillemens confectionnés, Pour hommes, enfants, jeunes gens. **LAGAY & LECANU,** 36, rue de Chartres, IMPORTATEURS DE CONFECTIONS.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, par les steamships Crescent City, Black Warrior et Philadelphia, des assortiments considérables de vêtements confectionnés pour enfants et jeunes gens, sur lesquels ils appellent l'attention des familles en général.

GRANDE REDUCTION DE PRIX Rue de Chartres (Condé) encoignure Hôpital.

Mme FABIO a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de printemps. Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames, fillettes et enfants, Mantelets, Dentelles noires, Franges, Garnitures de mode, &c. Tous ces articles seront vendus à vingt pour cent au-dessous du prix de n'importe quel magasin de la ville.

Mme FABIO engage les dames à venir visiter son magasin avant de faire leurs emplettes; elle pourront juger la différence des prix. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 31 mars—2mois

2,000 CHAPEAUX de femme, en paille et crin, à vendre par Mme FABIO, Rue de Chartres, encoignure Hopital. 31mars—2m

Volontaires dans la guerre du Mexique. *Concession de terre.*

Tous les officiers, musiciens, soldats conducteurs, ministres, matelots, commis et matelots de flottille, qui ont servi dans les guerres que les Etats Unis ont eu à soutenir depuis 1790 ont droit à des concessions de TERRE, n'excédant pas cent acres. Les veuves y ont droit également.

Le soussigné prie ceux qui ont obtenu leurs certificats par son entremise, de s'adresser à lui, attendu qu'il a les numéros, &c. de leurs anciens certificats et n'éprouvera aucune difficulté à prouver la validité de leurs réclamations. Il a la FORMULE EXACTE des concessions de terre.

S'adresser au No 79, rue St Charles. S. H. PECK, ancien lieutenant-colonel du 6me régiment des volontaires de la Louisiane.

N B—Des avances libérales seront faites sur les réclamations qui me seront confiées. 31mars—1m

Café grillé à la vapeur. 115, Rue de Chartres.

CETTE manière de griller le café a été inventée en Hollande et ensuite introduite en France, en Allemagne et en Angleterre, et a été brevetée dans ces différents pays et y a obtenu un grand succès, elle a une supériorité incontestable sur tous les autres cafés grillés sur le feu. Ce café grillé à la vapeur garde son arôme primitif et toute sa force, favorise la santé et en outre toujours grillé uniformément à point offre tous les avantages à la consommation. On le vend chez les soussignés, en paquets de 1 liv. et 1/2 liv., cachetés et étiquetés. Les prix sont : Pour café Rio, 1re qualité, les 5 livres—35 cents. café de la Havane, do 1 do 20 do. café de Java, 1re qualité, 1 do 25 do. HENRY VANDERBROOCK & Co, 115, rue de Chartres. 31mars—1m

A. D. GRIEFF & Co., Nos 38, 40 et 43, rue de la Vieille Levée. Offrent à vendre GRAISSE—1000 barils et 500 barils. POMMES SECHES—250 barils. HUILE DE GRAISSE—120 barils. SCHIEDAM SCHNAPS—175 caisses, bout. et 1/2. RIZ—40 tierçons. CIDRE DE NEWARK—100 barils. PAPIER DE PAILLE—2000 rames. SIROP DE LIMON—150 caisses. SUCRE—50 barils, sucre écrasé et en poudre. EAU DE VIE—100 barils eau de vie de New-York. ALE DE ALBANY—75 barils, marque Jno Taylor & Son. A. D. GRIEFF & Co. 13av—1m

50 CAISSES jambons passés au sucre, de Dutfield, pour déjeuner, à vendre par PETERS, MILLARD & Co, enc. Bienville et Vieille Levée. 13 av

HUILE DE LIN—Bouillie sur commande à la fabrique de Noir Animal de la Nouvelle Orléans. S'adresser à D. C. LOWBER, Agent, No 37 rue Poydras. 13avril—3

PATATES—500 barils patates du Nord. POMMES SECHES—200 barils de la Nlle Angleterre. POIS BLANCS—200 barils pois blancs du Nord. PECHES SECHES—30 barils récemment reçus par le bateau à vapeur Buckeye. FOIN DE LA CAROLINE—200 sacs en magasin. PATATES—65 barils patates Irlandaises, et 300 barils en débarquement du navire Corsica venant de Boston. PECHES—25 barils pêches sèches, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68, rue Tchoupitoulas. 12 av

LIBRAIRIE FRANCAISE, 56, Rue de Chartres.

REÇU par le Desdemona, un envoi considérable de librairie française : LIVRES RELIES, BROCHURES ILLUSTREES, NOUVEAUTES. A. PAYA & Co. 11av

PAPIERS PEINTS FRANCAIS MAISON VOR. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres. CONSTAMMENT plus de 40.000 rouleaux des meilleures fabriques de France de tous les genres et de toutes les qualités et à tous les prix, depuis 10 cents le rouleau. Bordures assorties, ciel de lit, &c. &c. Chez VOR HEBERT & Cie. 149 rue de Chartres. 10av—10m

AVIS.

PARTANT, le 1er mai prochain, pour la France, je prie les personnes auxquelles je puis devoir de vouloir, sans délai, me faire présenter leurs comptes. Je prie aussi les personnes qui me doivent, de vouloir s'acquitter envers moi de ce jour à la fin du mois courant, attendu que je remettrai à un collecteur tous les comptes qui ne seront pas payés à cette époque.

En vertu d'un acte passé par M. P. E. Laresche notaire en cette ville, M. PAUL BOE sera, pendant mon absence, chargé de l'administration de mes affaires. Nouvelle-Orléans, ce 5 avril 1855. BORDE aîné, Chemin du Bayou, No 216. 5av—15

A. H. DUFILHO, Coutelier et fabricant d'instruments de chirurgie.

A l'honneur de prévenir le public en général et messieurs les médecins en particulier, qu'il vient de s'établir au No 17 rue Royale. Il se charge de la confection des instruments de chirurgie, bandages, ainsi que des appareils orthopédiques.

Le fini de son travail, le soin et l'exactitude qu'il apportera à la confection des commandes qui lui seront confiées, lui font espérer qu'il saura obtenir et conserver la confiance de ceux qui s'adresseront à lui. A. H. DUFILHO. 5av—1m

A vendre,

UN Magasin de Vins en détail, très bien achalandé, rue Madison—On vendra également une charrette avec cheval et tout le matériel nécessaire à un marchand de vin. S'adresser chez PAUL LACROIX, No 13, rue Toulouse. 6 avril

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Piper Heidsieck, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Eliza Mallory, venant de New-York, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier. 6av

HUILE DE PIED DE BŒUF—5 barils huile pure, à vendre par D C LOWBER, Courtier, 37, rue Poydras. 11av—31

POIS DE LA CAROLINE—100 sacs pois de la Caroline, importés expressément pour planter à vendre par D C LOWBER, Courtier, 37, rue Poydras. 11av—31

VIN:—20 pipes vin rouge Villanueva, 100 barriques B. M St Emilion et Montferrand, 40 do B. M. St Julien, 2500 caisses vin rouge, ordinaire, B. M. Margaux, 100 caisses vin rouge Begourdan Medoc, 375 do vin rouge de table 1er choix, 200 do vin blanc, Sauterne et Barsac, en bout. et 1/2 bout. en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, No 22, Vieille Levée. 11 avril

AUX marchands de charbon de terre—A vendre par le soussigné, 80 caisses contenant chacune 1 baril de charbon, commodément arrangées avec des crampes en fer pour les porter. PAUL LACROIX, rue Toulouse 13. 11 av

M. L. F. FAZENDE, s'étant retiré de la maison White, Fazende & Co., nous avons ce jour formé une nouvelle société sous le titre de White & Dupeire. Nous continuons toujours le même genre d'affaires et sollicitons le patronage de tous ceux qui voudront nous favoriser de leurs ordres. P. A. WHITE, Et. L. DUPEIRE, J. B. DUPEIRE, Associé commanditaire. 15mars

$ 20 DE RECOMPENSE.

Parti de chez le soussigné depuis environ un mois, le nègre créole NOEL, âgé de 15 à 16 ans, taille ordinaire, sans marques apparentes. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle du 2me District. MARCEL BIENVENU, encoignure Remparts et Esplanade. 4 av—10 f

CHAMPIGNONS A L'HUILE—2 caisses de 100 demi boîtes chaque. en débarquement du navire Arandal, de Bordeaux, à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 16 mars

WHISKEY—En débarquement, un lot d'excellent whiskey, à vendre par WHITE & DUPEIRE, 36 & 37 Vieille Levée. 4 av

AVIS AUX MARCHANDS.

LE soussigné vient de recevoir par les steamers Crescent City et Cahawba, de New-York, un grand assortiment de marchandises qu'après énuméré, qu'il offre en vente au plus bas prix du marché et à des conditions libérales, savoir : Bonneterie pour hommes, unie et fantaisie, do pour femmes do, do par enfants do. Mouchoirs batiste unis et brodés; Cols et Bandes brodés; Boutons de toute sorte; Linge de table; Peignes do do do; Mouchoirs madras; Brosses do do do; Foulards de soie; Porte-monnaies; Cravates nouveauté; Fil marshall, couleurs numéros assortis; Ganterie &c, &c, &c. Ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie. P. M. CHASSANIOL, Encoignure Chartres et Conti. 13mars

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dits fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours le plus grand complet son assortiment.

EN magasin et à vendre par les soussignés—300 caisses raisins Loyers; 250 demi caisses do MR; LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson. 22mars

Marchandises Sèches. DUREL & KUNTZ,

REÇOIVENT constamment du Nord de **nouvelles marchandises**, qu'ils offrent à des prix très réduits. TOILES; Toile à draps 12/4; Serviettes bordure couleur; Napes et Serviettes damassées; Ouvré fil; BRODERIES. Chemisettes et manches en mousseline do do jaconat; Jupes brodées, valenciennes; Robes mousseline à volants; ROBES. Robes de barège à volants; do jaconat do; Mousseline imprimée; Délaines, indiennes etc. DUREL & KUNTZ. No 80, rue Royale entre Bienville et Conti. 9av

SANGSUES.

PAR suite d'arrangements pris avec leurs correspondants du Havre, de Hambourg et autres localités, Messieurs J. F. CLEU & Co, de New York, reçoivent constamment les meilleures sangsues qu'ils vendent à des prix modérés.

TOUT LE MONDE LE SAIT,

Mais tout le monde ne sait peut-être pas qu'Alexis et Levis sont les seuls dépositaires et agents chargés par J. F. CLEU & CIE. de la vente de cette marchandise en cette ville.

Les acheteurs de sangsues peuvent donc s'adresser à ALEXIS & LEVIS, *Pharmaciens*, encoignure Royale et Bienville, ou ils obtiendront les mêmes prix qu'à New-York. 15mars

AVERTISSEMENT.

AIGUILLES DE WARRIN—Le fabricant de ces aiguilles justement célèbres, prévient le public de ne pas accorder sa confiance à certaines aiguilles, portant la même étiquette que les véritables, que des individus sans foi vendent comme telles à la Nouvelle Orléans, mais qui sont d'une qualité tout à fait inférieure et viennent d'Allemagne.

Afin de prévenir cette fraude, le soussigné prie les acheteurs de n'acheter les aiguilles de Warrin que des négociants bien connus.

Les importateurs et les vendeurs seront reconnaissants aux personnes qui leur feront découvrir les contrefacteurs; ils donneront une récompense libérale pour les renseignements qui seront fournis. Le soussigné est décidé à poursuivre les coupables avec la plus grande rigueur. JOHN WARRIN, No 6e Maiden Lane, N. York.

Avis est donné aux marchands de ne pas vendre les aiguilles portant la marque *contrefaite* du soussigné. 10 mars—40 J. WARRIN.

$25 de récompense.

CETTE récompense sera donnée par le "Lafayette Company No 1" rue Jackson, à qui conque trouvera le corps de JOHN COLL, qui s'est noyé dans le fleuve, samedi dernier, 7 du courant, en face de Carrollton. Il avait environ 30 ans, et d'une taille d'environ 5 pieds, cheveux et favoris noirs, teint brun. Il portait ce jour-là un habit de couleur bleue. 11av—31

GLACES—GLACES. PAPIER PEINT.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un immense assortiment de papier peint pour appartements, ciels de lits, devants de cheminées, tous dessins nouveaux et remarquables par leur fraîcheur et leur ensemble de coloris.

Glaces françaises et de Bohême, de toutes dimensions, toiles que : à toilettes, à colonnes, à meubles pompadour, à bouche, à barbe, à mains, psychés à colonnes renaissance, etc., Gravures d'amateurs.

Manufacture de cadres ovales, carrés, cintrés, dorés, en palissandre, acajou, ébène, etc. sur commandes et à la convenance du demandeur, aux prix les plus réduits, remarque : Etant en relations directes avec les différentes manufactures de glaces de Paris, New York, et Bohême, le soussigné pourra, en donnant meilleur marché que personne, joindre une qualité supérieure à ceux qui se sont vendues à la Nouvelle-Orléans jusqu'à ce jour.

De plus il recommande particulièrement un genre de fabrication qu'il repousse complètement l'oxyde du climat et lui donne une solidité incontestable, avantage énorme sur toutes fabrications n'étant pas construites pour ce pays et, qu'expédient à l'avant pour l'effet nuisible du changement de température et de l'absence de la place.

Il sera fait des échanges de glaces à la mode contre les anciennes glaces françaises, ainsi que les réparations en glaces et cadres pour l'extérieur, en garantissant l'emballage et la perfection du travail.

AVIS—Il invite le public à venir visiter son stock de marchandises, sûr que ses prix, et de la supériorité de sa fabrication. G. DUPUY, 105 rue Royale, entre Conti et St-Louis. 12 av

Marchandises sèches! Marchandises A. PEPIN & Co, Successeurs de J. B. ROBERT & Co, Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près de la halle aux viandes.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de New York et de l'Europe, un bel assortiment de marchandises que nous prions nos amis et acheteurs de venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs. Notre stock comprend : Robes à volants, Barèges, jaconats, Mousseline unie et brodée, Linon et mouchoirs brodés, Linge damassé de table, napes, Toile d'Irlande, mouchoirs de batiste, Mousseline à carreaux et à raies, Ombrelles et parasols, Mantilles soie, parasols et parapluies, Toile du Nord, ginga, Mousseline unie et brodée, Indiennes, soie, mouchoirs, Gants et mitaines soie et fil, Mérinos français noir, à pièce.

Marchandises de plantation: Coton Osnaburg, toile écrue, Denims, cotonnades, Cotonnade bleue. *Habillements, chapeaux de paille, bottes et souliers.*

Nous avons constamment en magasin une grande quantité de toile à voiles et de coton croisé épais. 11 avril

Avis important aux planteurs sucriers.

Appareil complet de raffinerie.

A VENDRE, L'appareil complet de raffinerie de la raffinerie de M... comprenant vacuum pans, réchauffeurs, filtres de Bemon, pendant de 4 à 6 bouteurs pompes et tous les ustensiles, purge, réservoirs, tuyaux, en un mot tout ce qui est nécessaire et de tous les tuyaux en fer ou cuivre, robinets, etc., et les dépendances ordinaires d'une raffinerie de sucre, le tout en bon état, et qui sera vendu en gros et en détail à des conditions extrêmement avantageuses. S'adresser à CAMPBELL & RICHARDBY, No 56, rue Gravier. 11av—v et camp

GROCERIES A vendre pour cause de maladie. Une belle et bonne épicerie bien achalandée, située dans un quartier de très bon commerce, à l'encoignure de la rue Drayades et du Marché, No 118. S'adresser sur les lieux. 11avril—15

UNE JEUNE NOURRICE ALLEMANDE ayant un enfant de sept semaines, désire trouver une place de nourrice. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 11 avril

Chlorure! Chlorure!

REÇU par le navire Grinnel, du Havre—600 boîtes chlorure de chaux en boîtes de 1 à 6 douzaines de grandeurs différentes. Chez LION & PINSARD, 66 & 68 rue Royale, enc. Bienville. 7av

LION & PINSARD, 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville, VIENNENT de recevoir—100 caisses jus de groseilles, 20 caisses jus de framboises, 10 do jus de fraises. Ces jus sont de première qualité, garantis frais, et sortent de chez Baudin à Paris. 7av

Huile de Colza—Huile de Colza.

EN vente l'huile de Colza, première qualité pour lampes Carcel et Moderateur, à **$1 50 le gallon.** LION & PINSARD, 66 & 68 rue Royale, encoignure Conti. 7av

LE soussigné désire acheter des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens. GEO GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune. 9 an

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Sud, du Crescent et du Home. GEO GOTTSCHALK, Courtier, No 59 rue de la Commune. 14 déc

FOULARDS—Un lot de jolis foulards dessins nouveaux, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 29 mars

CALEÇONS et chemises de peau pour hommes—350 douzaines coton écru, léger pour l'été, reçus par le Black Warrior, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 29 mars

CHAUSSETTES nouvelles—200 douzaines chaussettes anglaises, qualité supérieure, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 29ms

CHEMISES d'enfants—100 douzaines chemises d'enfants—plus nouveaux, reçus par le Crescent City, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 29ms

CONFECTIONS cotonnade française et américaine pour enfants—12 malles paletots, sacs, pantalons d'enfants pour collège, reçus par le Philadelphia, à vendre à très bon marché, par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 29ms

Bottes, souliers et chapeaux.

ON trouvera toujours au magasin des soussignés un assortiment complet de : Bottes, souliers et chapeaux, pour hommes et enfants. Guêtres, bottines, brodequins et savattes pour dames, demoiselles et enfants.

Ces articles comprennent tous les genres et viennent des meilleures fabriques de l'Est et du Nord.

Les ordres des marchands commissionnaires, pour des bonnets, des bottes épaisses et des russets, pour plantation, seront remplis avec le plus grand soin et à des conditions libérales. I. HOBBS & Co, Nos 12 et 14, rue de Douane. 5m—12t

COGNAC—5 quarts Cognac Rochelle 4me preuve Chatonet jne, 10 huitièmes do do. 51 caisses vin blanc Haut Sauterne, En débarquement du navire Rose Standish, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 & 87 rue St Louis. 5 avril

VINS—211 caisses de 12 bouteilles vin rouge à St-mery, Eyquem, Lafite, Latour, Ste Mouton, Haut Brion, Larose, Margaux, Leoville, Giscours, 26 caisses de 12 bouteilles vin blanc Haut Sauterne, à l'émeri, 411 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Estephe, Eyquem, en débarquement du navire Rose Standish et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St Louis. 5 avril

VIN—40 barriques vin rouge, St Estèphe, 50 1/2 do vin blanc, Haut Sauterne, 270 caisses vin rouge, 12 bouteilles do, 270 do vin rouge, 12 bout. St Julien, en débarquement du navire Rose Standish et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 & 87 St Louis. 5 avril

BOUCHONS—12 balles de 15 mil bouchons fins réguliers, 2 do 5 mil do à dame jeannes, en débarquement du navire Rose Standish, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St Louis. 5 avril

G. LAVIE, 5, rue St-Charles entre Canal et Commune. OFFRE en vente à un prix très réduit une partie de **Chocolat à la crème et bonbons fins** de Paris en boîtes et par livre. 12jan

ABSINTHE SUISSE—60 caisses de la marque E. F. Berger, en débarquement du navire Henry Grinnell, du Havre, à vendre par J.B. PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 21 fév

CEPES A L'HUILE—4 caisses de 100 demi boîtes chaque, en magasin et à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 4av

MORUE—En débarquement du navire Corsica, de Boston—200 quarts caisses et demi caisses, QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis. 10av

EN débarquement du navire Rose Standish, venant de Bordeaux : 12 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc. 12 do do Macau Médoc. 8 demi barriques vin rouge St Julien Médoc. 36 barils vin blanc Haut Sauterne. 5 balles de 30,000 bouchons chaque pointes. 2 balles de 20 sacs bouchons réguliers. 1 caisse contenant 50,000 étiquettes, St Julien, Chateau Margaux, Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON, 181 rue Royale. 10 avril

FROMAGE pâte grasse de Hollande—100 fromages, reçus par le navire Sylphide, venant de Bordeaux. En magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 33 & 35 rue Royale. 21 mars

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 30 mars 1855.

CONFORMEMENT à la Charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI, 16 avril 1855 de 9 heures à 3 heures pour dix-huit directeurs dont douze doivent être choisis parmi les actionnaires qui habitent la Louisiane et six parmi les actionnaires qui habitent l'Etat du Mississipi, pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à ladite élection; mais si une majorité des actions n'y est pas représentée, l'élection aura lieu LUNDI, 23 avril 1855, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures. Par ordre de la Direction, JOHN CALHOUN, secrétaire. 31 mrs—23 av

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Trains pour passagers, de Osyka à la Nlle-Orléans, tous les jours.

A PARTIR DU 1er AVRIL PROCHAIN

DES trains partent du Dépôt, en ville, pour Osyka (88 milles), tous les jours, à 8 heures du matin. Des trains partent d'Osyka pour la ville, à 4 heures et arrivent à 7 heures du soir. Les trains pour le fret partent du Dépôt, en ville, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, et d'Osyka tous les lundis, mercredis et vendredis, à 6 heures du matin. WARREN A GRICE, Surintendant des trains de transport. 30 mars

LE PROGRES. Journal Français publié à New-York depuis le 1er janvier 1855.

ON S'ABONNE A LA NOUVELLE-ORLEANS CHEZ A. PAYA, 56, RUE DE CHARTRES.

Conditions d'abonnement :

Un an.................... $10 00

Six mois.................... 5 00

Trois mois.................... 2 50

9 avril—10

A louer pour cause de départ.

UNE MAISON de résidence située à l'encoignure des rues Remparts et Conti, ... des Remparts, se composant de quatre grandes chambres, 2 galeries, cuisine, ... et deux ... cinq chambres, écurie et remise, cour, citerne, et jardin. On louera à bas prix. Pour plus amples renseignements, s'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 13 rue St-Louis. 9av

A VENDRE, en débarquement du navire Rose Standish, venant de Bordeaux, par les soussignés : 80 barriques vin rouge de Bordeaux pour famille. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville. 9av

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—160 barriques vin rouge Bordeaux pour famille, 600 caisses vin rouge Pauillac Médoc. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Mandeville et Moreau, Troisième District. 9av

Avis aux consommateurs de gaz et au public.

AVIS est par la présente donné que, à partir du 1er mai prochain, la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans cessera de poser comme branche d'affaires, les installations de gaz dans les maisons. La Compagnie désire laisser aux entreprises individuelles la pose des installations et sera prête à ... entrepreneurs honnêtes et capables. Tous ceux qui achèteront à ce genre d'affaires, devront avoir une licence de la Compagnie, et obéir à ses règlements. Le gaz ne sera pas introduit dans une maison dont les installations n'auront pas été posées par un entrepreneur ayant un permis de la Compagnie et même alors ces installations devront être examinées et approuvées par un officier de la Compagnie. La Compagnie possède un grand approvisionnement de matériaux pour installations de gaz. En attendant, le soussigné recommande au public MM. Gemmell et Lindler, No 142 rue de Chartres, comme des entrepreneurs habiles et capables. Par ordre de la direction, W. S. CAMPBELL, Surintendant. Bureau du gaz, 29 mars 1855. 29 mars—1m

COLLEGE DE ST-VINCENT, Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine ses rives du Kentucky. Quarante acres de terrain appartiennent au collège qui possède, en outre, à une petite distance, une ferme où les élèves ... la campagne ou ... jours de congé. Une bibliothèque ... classe, qui complète cet établissement. CONDITIONS : Pension, cours et raccommodage, par an $180. Blanchissage ... Médecin et médecines ... Pour plus amples renseignements, s'adresser à J. AD. ROZIER, rue de Chartres. Agent du Collège rue St-Charles No 14. Le rév. J. O. Keefe, trésorier de l'église St-Patrice ... 5 mars—fév

St. Thomas Hall.... Institut de garçons. Rév. J. W ROGERS, A. M. Recteur.

Aux habitants du Sud.

POURREZ-VOUS ... étudiez vos enfants ... au Sud; ... Tenn., et d'autres écoles ... vous trouverez ... à Memphis, venir examiner l'institut ... et décider peut-être de ... avenir de vos enfants ... Le directeur serait heureux de vous ... l'établissement ... de Holly Springs ... Miss. Vous prendrez les chars, vous traverserez un charmant pays ... et vous arriverez ... St Thomas Hall, ... fondé par ... Francis L Hawks, ... succès par le Rév J. W. Rogers A. M. Il y a bien peu d'écoles qui réunissent les espérances des parents. C'est pourquoi ... Collége du Sud de premier ordre, ... une excellente éducation ... Nous serons heureux de les recevoir, ... la propriété ... un Sud. Total des dépenses .... $200—$220.

DIRECTEURS : Rev. Geo. W. Sile, Walter Goodman, F. W. Dancy, M. D. H. Wm Miss. Walter ... D. Martin, W. Walthall. 1mars—1mare

PRESSE D'OCCASION.

A VENDRE une Presse de Napier petit cylindre, et ayant imprimé ... 24 par 32 pouces. ... S'adresser au bureau de ... 25 mars

EAU DE PARIS,

Composée par LESIEUR, pharmacien chimiste, ... de plusieurs sociétés savantes. ... PARIS.

CE nouveau cosmétique, ... avec avantage ... les taches et les rougeurs de la peau et la blancheur du teint, ... Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD. 1 mars—10

J. CASBERGUE Marchand Tailleur RUE St CHARLES 77

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de choix, de : Coutils blancs et couleurs pour pantalons et gilets de dessous, ... Mérinos bas noirs pour pantalons et habits ... Cachemire d'été bleu, ... et de couleur pour pantalons ... Il vendra tous ces articles à des prix modérés, en confectionnant ... J. CASBERGUE, No 77 rue St Charles. 21 mars

MAISON A LOUER—Le 1er étage de la maison rue Condé et Hôpital, au dessus du magasin de modes. Il n'y a pas de communication entre ce magasin et la maison. S'adresser chez A. XIQUES, 131 rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse. 21 mars—

Marchandises de Printemps.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de marchandises de saison, qu'ils mettent en vente au jour. Ils invitent leurs habitués et le public en général à visiter leur magasin—leur assortiment ne laisse rien à désirer et leurs prix sont modérés. RILLIEUX & REGGIO, 258, rue Bourbon. 14me

Vente d'un fond de magasin de modiste.

Pour cause de départ—Mme ... encoignure Remparts et Conti, ... vendre le fond de son magasin de modes avec les installations, vitrines, &c, le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 15 fév—

ABSINTHE ET KIRSCH—Attendu par le navire Mulhouse, du Havre : 20 caisses absinthe E. Pernod qualité supérieure, 20 do kirsch E. Pernod qualité supérieure, 20 do absinthe Veron & Lecoultre, do, 20 do absinthe R. Dubied, do, 20 do kirsch do do. 4 tonneaux de 6 meules chaque. Fromages de Gruyère, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 13 me

EN magasin—350 caisses vin St Julien, 150 caisses vin Margaux, 220 caisses vin Haut Sauterne, 172 caisses Vermouth L. Noely, 300 paniers Ed Fils, 1 Fils carton grande bouteilles, 130 caisses do 143 paniers do 1/2 bouteilles, 100 caisses eau de fleurs d'oranger, savon de Marseille, &c. A vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville. 13 mars

Brodequins Russett.

Cent caisses, en débarquement des navires J. W. White et L ... à vendre par J. M. GOULD & Co. 10 oct

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins, Importeurs de Vins, Eau de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays. 14 déc—

Bottes, Souliers et Brodequins.

ACTUELLEMENT en magasin, un complet assortiment de marchandises de printemps, très fashionables, pour hommes, dames et enfants, ainsi qu'un très fort stock d'articles manufacturés expressément pour le Sud, à vendre par G. W. DUNBAR, No 5, rue des Magasins. 31ms—vde mp

VALLS & SAMBOLA.

Importateurs de Cigares et de Produits de la Havane.

No 23, rue Tchoupitoulas. ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ, A la Nlle Orléans.

MAISON A LOUER—Le 1er étage de la maison rue Douane, No 121, avec les dépendances, consistant en une belle cour, cuisine, chambres à domestiques, &c. S'adresser à C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale. 6ms—1m

EN débarquement du navire Stalan—40 barriques vin rouge bon ordinaire à vendre par A. TAMBOURY & Co, encoignure St Louis et Royale. 15ms

ABSINTHE—60 caisses C F Berger, en débarquement du navire F W Bailey, du Havre à vendre par J B PREAU & Co, 31 et 33, rue Gravier. 31mars

EN débarquement du navire Ashland du Havre, 20 caisses absinthe de la marque R. Dubied, 20 do kirsch do do. A vendre par A COUTIN, 13 rue Bienville. 31 mars

BOUCHONS—15 balles de 15 milliers chaque bouchons pointus. 12 balles de 15 milliers chaque bouchons réguliers. A vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville. 13ms

POMMES de Terre—A livrer par navire Harriet Jessee, de Boston : 378 barils pommes de terre blanches, à vendre par A COUTIN 13 rue Bienville. 13 ms

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables. 250 barils brandy du pays, 115 do genièvre do, 100 do rhum do. Les marchandises ci-dessus dont les marques sont parfaitement connues, sont toujours garanties. MAILLOT & SON, Successeurs de WEBNER & MAILLOT, 134, rue des Magasins. 2 nov